



2021

DIRECTION
DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SÉNART EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Transition écologique : une nécessité, une ambition

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la **biodiversité** (Ipbes), des experts intergouvernementaux du climat et de la biodiversité ont publié un premier rapport commun le 10 juin 2021. Si les effets du réchauffement climatique, dont les conséquences sont d'ores et déjà visibles, sont désormais connus, ceux de l'érosion de la biodiversité sont, aujourd'hui encore, peu pris en compte. Pourtant, le rapport met en exergue que les crises climatique et de perte de la biodiversité, qui ont toutes deux comme origine commune l'activité humaine et ses émissions de gaz à effet de serre corollaires, sont étroitement liées et se renforcent mutuellement.

En effet, le **changement climatique** entraîne une perte de biodiversité et la perte de biodiversité affecte le climat, car les organismes comme les arbres ou les océans absorbent une partie des émissions de gaz à effet de serre.

Le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité ont déjà des conséquences très directes à l'échelle de Grand Paris Sud. Les récentes inondations, les phénomènes de retraits gonflement d'argiles, les canicules, ... impactent régulièrement notre territoire et nos habitants.

Ces phénomènes, que l'on qualifie encore aujourd'hui d'extrêmes, ont de plus lourdes conséquences sur les populations fragiles de notre agglomération. Ces fragilités ont également été exacerbées par la crise sanitaire que nous traversons depuis presque 2 ans.

Consciente de ces enjeux, Grand Paris Sud a décidé d'opérer une transition qui se veut à la fois écologique mais aussi sociale, deux piliers indissociables, pour la conception d'un nouveau modèle de développement permettant de répondre aux défis économiques, sociaux, écologiques et citoyens de notre société.

Il s'agit donc de rendre notre territoire plus résistant, plus **résilient** et susceptible d'amortir les chocs à venir et ainsi de préserver sa population. Ceci passera par un « changement de logiciel » dont les fils conducteurs seront la **sobriété, l'inclusion et l'innovation** et qui devra permettre à chacun de comprendre les enjeux et de prendre part à la mise en œuvre de ce nouveau modèle.

Cette ambition est d'ores et déjà en mouvement et doit se poursuivre autour des principes communs actés qui sont, et seront, les marqueurs de notre territoire :

- **Un nouveau modèle de développement territorial**
- **La maîtrise publique des biens communs** : foncier, eau, énergie avec en corollaire la mise en œuvre de politiques ambitieuses en matière de :
 - service public de l'eau ;
 - agglomération nourricière ;
 - régénération de la biodiversité ;
 - sobriété énergétique et production d'énergies renouvelables et récupérables.
- **La transition juste** qui est axée sur l'inclusion et la participation afin de :
 - Réduire les inégalités et la précarité ;
 - Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire, au 1er rang desquels les communes, mais également les citoyens.

Sommaire

La réaffirmation des engagements de Grand Paris Sud en faveur de la transition sociale et écologique	7
Une mobilisation transversale de l'administration pour une mise en œuvre de l'engagement politique	8
Des outils pour une mise en perspective des impacts des politiques publiques	9
Vers une administration éco-responsable	10
1 - PLACER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	11
L'élaboration du SCoT de Grand Paris Sud	12
1.1 - L'aménagement et habitat	13
Le développement durable au sein des projets d'aménagement urbain	14
Les actions en matière d'habitat et de logements	15
Contribution du renouvellement urbain à la transition écologique et sociale	16
Valorisation de la Seine et de ses berges / Parc Naturel Urbain	17
1.2 - Les transports et les mobilités	18
La stratégie cyclable de Grand Paris Sud	19
Les démarches territoriales en faveur des mobilités durables	20
Des projets pour le développement des transports en commun	21
1.3 – Le développement économique	22
Des actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises	23
Un accompagnement pour la transition des entreprises	24
Des actions des entreprises de L'Economie Sociale & Solidaire (ESS)	25
1.4 – L'aménagement numérique	26
Le numérique comme un accélérateur de la transition écologique	27
1.5 – Santé et lutte contre les risques et les nuisances	28
L'amélioration de la santé environnementale sur le territoire	29
Elaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de Grand Paris Sud	30
2 - AFFIRMER LA MAÎTRISE PUBLIQUE DES BIENS ESSENTIELS ET PORTER UN NOUVEAU MODÈLE DE GESTION DES RESSOURCES TERRITORIALES	31
2.1 – Le cycle de l'eau	32
Les actions menées dans le domaine de l'eau potable	33
Les actions menées dans le domaine de l'assainissement	34
Actions sur les milieux humides	35
Gestion des Lacs de Viry-Châtillon et Grigny	36

2.2 - L'agriculture et de l'alimentation	37
Vers une stratégie agricole et alimentaire territoriale	38
Développement d'une agriculture de proximité : Des projets qui se concrétisent.....	39
Développement d'une agriculture de proximité : Des projets en cours	40
1 ^{er} Défi des Familles à Alimentation Positive de Grand Paris Sud	41
2.3 - La biodiversité.....	42
Lancement de la stratégie territoriale de la biodiversité	43
La co-organisation des 11èmes Assises nationales de la biodiversité.....	44
Aménagement du Cirque de l'Essonne	45
Préservation des espaces naturels régionaux	46
La gestion des espaces publics communautaires.....	47
2.4 – Sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables et de récupération ..	48
Grand Paris Sud : territoire producteur d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).....	49
La stratégie en matière de réseaux de chaleur	50
L'optimisation énergétique du patrimoine communautaire	51
Aménagement de la Médiathèque Raymond-Queneau dans la Grande Halle (dite Freyssinet) à Ris-Orangis.....	52
L'accompagnement des acteurs par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne.....	53
La 2ème édition du Prix Climat de Grand Paris Sud	54
Le Défi des Familles à Energie Positive de Grand Paris Sud.....	55
2.5 – La gestion des déchets	56
Les actions menées dans le domaine des déchets.....	57
 3 - LA MOBILISATION ET L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE	 58
Adoption des grands principes en matière de participation citoyenne	59
Une communication en faveur de la transition écologique	60
Les Actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).....	61
La transition écologique au cœur des établissements scolaires	62
Sensibilisation des scolaires à la préservation de la ressource en eau	63
Sensibilisation du grand public à la préservation de la ressource en eau et aux éco-gestes.....	64
Sensibilisation au tri et à la prévention des déchets.....	65
Accompagnement des collectivités partenaires à l'international	66
 INDICATEURS CIT'ERGIE.....	 67
GLOSSAIRE	68

PRÉAMBULE

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur rapport d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce bilan doit porter, à la fois, sur les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité mais également sur les politiques publiques, les orientations et les programmes mis en œuvre sur son territoire.

En termes méthodologiques, les chiffres indiqués sont des données consolidées en année pleine (soit de l'année n en fonction de leur disponibilité, soit de l'année n-1).

Pour mémoire, l'année 2020 a constitué la première année de mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Grand Paris Sud, avec une déclinaison opérationnelle à travers les actions du Contrat de Transition Écologique (CTE).

L'année 2021 a été l'occasion, pour les élus de l'agglomération, de réaffirmer leur engagement en faveur de la transition sociale et écologique du territoire, qui se traduira dans le Contrat de Relance de la Transition Écologique et Sociale (CRTES) et se déclinera également au sein des documents stratégiques et de planification de Grand Paris Sud (SCoT, PLH, schémas directeurs eau, déchets, énergie...).

Le présent rapport témoigne de la mise en œuvre opérationnelle de cette volonté politique, de manière toujours plus transversale chaque année, mobilisant progressivement toutes les politiques publiques. De fait, ce rapport s'étoffe également chaque année davantage, il compte **47 fiches en 2021**, contre 42 en 2020 et 27 en 2017, **soit une augmentation de plus de 70%**.

LA RÉAFFIRMATION DES ENGAGEMENTS DE GRAND PARIS SUD EN FAVEUR DE LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

ZOOM

GRAND PARIS SUD ENGAGÉE DANS CITIES RACE TO ZÉRO

Cette campagne mondiale lancée par les Nations Unies avait pour objectif de rallier les entreprises, les villes, les régions et les investisseurs autour du passage à une économie décarbonée dans la perspective de la COP26 à Glasgow en novembre 2021.

ZOOM

GRAND PARIS SUD SIGNATAIRE DE LA DÉCLARATION D'ÉDIMBOURG

Début 2021, Grand Paris Sud a signé la Déclaration d'Édimbourg, pour un rôle renforcé des territoires dans la protection de la biodiversité.

ZOOM

GRAND PARIS SUD ENGAGÉE POUR L'ADAPTATION DU BASSIN SEINE-NORMANDIE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En signant la charte élaborée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Grand Paris Sud affirme son engagement en faveur de la préservation de la qualité de l'eau, de la protection de la biodiversité et de la prévention des risques d'inondation.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➡ Ateliers thématiques organisés lors du séminaire des élus

Dans le cadre du séminaire de début de mandat des élus de Grand Paris Sud qui a eu lieu entre fin 2020 et début 2021, des ateliers thématiques ont été organisés, ouverts à l'ensemble des élus du territoire, communautaires et communaux.

À ce titre, trois ateliers traitant de l'agriculture-alimentation et la biodiversité, de l'eau et de l'énergie ont eu lieu. Ils ont permis de présenter les actions et les projets portés par l'agglomération et de produire des propositions sur ces différents sujets, contribuant à la feuille de route sur ces politiques publiques.

➡ Délibération de réaffirmation des engagements de Grand Paris Sud

Face à l'urgence climatique et à ses conséquences dramatiques mises en lumière à l'été 2021 à l'occasion de la parution du 6^{ème} rapport du GIEC, les élus de Grand Paris Sud ont souhaité réaffirmer, à travers une délibération présentée lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2021, leurs engagements en faveur de la transition sociale et écologique du territoire en :

- ♦ Plaçant la transition sociale et écologique au cœur de l'aménagement du territoire ;
- ♦ Réaffirmant les objectifs « plancher » fixés au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour le territoire ;
- ♦ Affirmant la volonté d'une agglomération nourricière ;
- ♦ S'engageant dans l'élaboration d'une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité.

➡ Le Contrat de Relance et de Transition Écologique et Sociale (CRTES)

Grand Paris Sud s'est engagée dans un CRTES, qui est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire dont la transition écologique et la cohésion sociale sont les colonnes vertébrales, tout en s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux.

Une convention d'initialisation a été actée avec l'État, rappelant, notamment, les projets de l'agglomération en faveur de la transition écologique et de la maîtrise publique des biens essentiels. Le CRTES devrait être finalisé en 2022.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➡ Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique et Sociale de Grand Paris Sud

UNE MOBILISATION TRANSVERSALE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE



ZOOM

BREF « ON VA PARLER TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

LE 12 OCTOBRE 2021

En présence du Président et de la Direction générale, l'objectif de cette 2^{ème} édition du BREF était de partager les grands enjeux de la transition sociale et écologique. Il s'agissait de montrer, de manière très concrète à l'ensemble des agents, la cohérence d'ensemble des actions menées au sein de l'agglomération.

Plusieurs thématiques ont ainsi été abordées (biodiversité agriculture et alimentation, énergie, eau, éducation à l'environnement et au développement durable, démarches transversales). D'autres domaines contribuant à la transition sociale et écologique ont été évoqués : déchets, aménagement, mobilité, ...

C'est dans un format web TV alternant présentations, vidéos et interviews d'agents de Grand Paris Sud, qu'un panel d'actions menées par plusieurs directions a été présenté.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Un positionnement résolument transversal de la direction de la transition écologique

Une réorganisation de l'administration de Grand Paris Sud a été mise en œuvre, dont l'architecture a été finalisée en octobre 2021. Dans ce nouvel organigramme, plusieurs directions aux missions transversales ont été positionnées afin de garantir et faciliter leur intervention en transversalité. Parmi elles figure la direction de la transition écologique.

En effet, la mise en œuvre de la politique en faveur de la transition sociale et écologique repose sur une mobilisation en profondeur de l'administration afin que chaque politique sectorielle intègre et contribue pleinement à la transition sociale et écologique du territoire.

➔ Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) transition écologique avec l'ADEME

La collectivité a saisi l'opportunité proposée par l'ADEME de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre des actions « transition écologique » du CRTES, au travers Contrat d'Objectif Territorial (COT).

D'une durée de 4 ans, ce dispositif s'appuie sur deux référentiels complémentaires : un référentiel « Climat Air Énergie » (Cit'ergie) dans lequel Grand Paris Sud est d'ores et déjà engagé d'une part, et un référentiel « Économie Circulaire » d'autre part, qui permettent de travailler en transversalité et de progresser dans de nombreux domaines (aménagement du territoire, consommation d'énergie des bâtiments publics et de l'habitat privé, mobilité durable, énergies renouvelables et de récupération, réduction et valorisation des déchets, ainsi que l'optimisation des collectes, sobriété des commandes publiques, éco-responsabilité de l'administration, accompagnement au changement de comportement, éco-activités, écologie industrielle, partenariats et synergies sur le territoire).

Par cette approche multithématique, ce dispositif représente, pour Grand Paris Sud, une opportunité d'accélérer, en transversalité, l'intégration de la transition écologique au sein de l'ensemble des politiques publiques qu'elle mène, en interne et en externe.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Lancement de la co-construction des objectifs et du plan d'actions du Contrat d'Objectif Territorial (COT), en lien avec les directions de Grand Paris Sud concernées

DES OUTILS POUR UNE MISE EN PERSPECTIVE DES IMPACTS DES POLITIQUES PUBLIQUES

ZOOM

LES PREMIERS INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE DE LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Les indicateurs qui alimenteront l'observatoire sont en partie déterminés, tandis que d'autres sont en cours de réflexion. Les indicateurs d'ores et déjà retenus concernent les domaines suivants :

- Les consommations et la production d'énergie,
- Les émissions des gaz à effet de serre,
- Les réseaux de chaleur,
- la qualité de l'air,
- la production de déchets,
- les aménagements cyclables,
- l'agriculture.

D'autres indicateurs doivent encore être définis notamment en matière de :

- biodiversité,
- qualité de vie.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Vers un observatoire de la transition sociale et écologique

Pour permettre à l'agglomération d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de sa politique en faveur de la transition sociale et écologique, des outils de suivi et de mise en perspective sont en construction.

C'est tout l'enjeu de « l'observatoire de la transition sociale et écologique » dont l'objectif est de suivre et communiquer sur un ensemble d'indicateurs multithématiques et de faire évoluer les axes de travail en conséquence. Un certain nombre de ces indicateurs est décliné à une échelle communale.

Cet outil, mis à jour régulièrement, a vocation à être accessible à tous grâce à des indicateurs pertinents représentés par des visuels parlants.

➔ Démarrage de l'élaboration d'un budget vert

Dans son Plan Climat Air Énergie Territorial, Grand Paris Sud affirme une volonté d'exemplarité de l'administration dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'exercice de ses compétences et à la gestion de son patrimoine.

Pour éclairer les orientations budgétaires et leur cohérence avec sa stratégie climat et l'objectif national de neutralité carbone à horizon 2050, l'agglomération souhaite mettre en place une démarche d'évaluation de l'impact climatique du budget.

Cette démarche permettra en effet de mesurer l'impact de ses dépenses sur l'atténuation du changement climatique et de visualiser, grâce à un outil innovant, les pistes d'actions possibles. Grand Paris Sud souhaite s'appuyer sur la méthode d'Évaluation climat des budgets locaux développée depuis novembre 2020 par I4CE (Institute For Climate Economics).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Communication autour de l'observatoire de la transition sociale et écologique
- ➔ Préparation de l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial de Grand Paris Sud

VERS UNE ADMINISTRATION ÉCO-RESPONSABLE

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **6 600** bordereaux comptables dématérialisés
- ➔ **270 agents** ont participé à la Semaine de la QVT
- ➔ Flotte de véhicules de Grand Paris Sud:
 - ♦ **21 véhicules électriques** (7% du parc)
 - ♦ **12 véhicules hybrides** (4% du parc)



ZOOM

VERS UNE DÉMATÉRIALISATION DES PARAPHEURS

La mise en place de parapheurs électroniques concerne, dans un premier temps, les directions des Finances et des Ressources et relations humaines, permettant une dématérialisation des bordereaux comptables (mandatements et titres) d'une part ainsi que des arrêtés liés à la gestion de la carrière.

Le déploiement se poursuivra pour intégrer d'autres processus administratifs (bons de commande,...).



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ La qualité de vie au travail (QVT)

- ♦ Approbation du règlement de télétravail de Grand Paris Sud

La crise sanitaire a nécessité le développement massif et rapide du télétravail. Dans la perspective de permettre aux agents qui le souhaitent de poursuivre le télétravail à la sortie de la crise, un règlement a été établi et approuvé en Bureau communautaire le 18 mai 2021. Ce règlement fixe le cadre réglementaire et la quotité maximale du temps de télétravail autorisé.

La campagne de recensement de volontaires a été ouverte en octobre 2021.

Des ateliers sont proposés aux agents pour les accompagner dans leur quotidien de télétravailleurs.

- ♦ Organisation de la Semaine de la QVT

Du 14 au 18 juin 2021, des ateliers et des rencontres ont été organisés à l'attention des agents de l'agglomération, autour des 6 piliers de la qualité de vie au travail (santé et Sécurité au travail, égalité et équilibre de vie, organisation et contenu du travail, engagement et management, relations au travail et climat social, employabilité et développement professionnel).

➔ Les démarches engagées par la restauration collective de Grand Paris Sud

Dans le cadre d'un groupement de commande géré par Grand Paris Sud en lien avec 8 communes, ce sont par jour près de 1 000 repas préparés en interne et 8 000 confiés à un prestataire.

Des actions ont été engagées pour réduire l'impact écologique des matériels utilisés (réduction des consommations électriques des camions frigorifiques, camions de livraison GNV, contenants 100% biodégradables, remplacement d'éclairage...).

En lien avec le prestataire et les services communaux, le tri des déchets de cantine a été mis en place au sein d'une soixantaine d'écoles réparties sur 6 communes. Les biodéchets ainsi collectés sont dirigés vers un site de méthanisation.

Si la préparation et composition de ces repas répondent déjà aux objectifs de qualité de la loi Egalim, l'objectif est d'essayer d'augmenter encore, dans le cadre des prochains marchés, la part des produits bio et locaux.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Étudier la généralisation de la dématérialisation des parapheurs dans l'ensemble des services et des procédures de la communauté d'agglomération
- ➔ Étudier l'opportunité de déployer le tri sélectif dans l'ensemble des équipements communautaires
- ➔ Acquisition d'un 1^{er} véhicule utilitaire électrique en 2022

1 - PLACER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'ÉLABORATION DU SCoT DE GRAND PARIS SUD

ZOOM

LES LISIÈRES AGRI-URBAINES

Une réflexion avec les DDT (77, 91) et les CAUE 77 et 91 a été engagée sur le sujet des lisières agri-urbaines, espaces d'interface et de transition entre ville et nature.

Penser les lisières dans les documents de planification (SCoT et PLU) permet de poser, à l'échelle du grand territoire, les questions de limite et de contrôle de l'étalement urbain, du rôle des espaces agricoles et naturels dans le projet urbain, contribuant à développer une vision d'ensemble qui sera déclinée dans la mise en œuvre du Projet d'Aménagement Stratégique.



LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud est compétente en matière d'aménagement de l'espace. Dans ce cadre elle a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui définira pour les dix prochaines années les orientations d'aménagement et de développement du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Projet d'Aménagement Stratégique

Le Projet d'Aménagement Stratégique, voté à l'unanimité le 29 juin 2021, a été élaboré via le fil rouge suivant : « de la sobriété foncière à l'agglomération nourricière ».

Il est composé de trois grandes orientations : la transition sociale et écologique et le développement d'un nouveau modèle urbain, l'affirmation de Grand Paris Sud dans la grande couronne parisienne en portant des projets de dimensions nationale et métropolitaine et l'évolution du territoire vers une ville complète et du « bien vivre ».

➔ Stratégie foncière et Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Dans le cadre du SCoT, une étude foncière a été réalisée afin de repérer le potentiel de foncier mutable et mettre en place un observatoire du foncier partagé avec l'ensemble des communes.

De même, un repérage des friches a été engagé dans le cadre d'une démarche transversale avec pour finalité la création d'un observatoire des friches.

Ces éléments permettront à terme de répondre à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050, fixé par l'État dans la Loi « Climat résilience », et de travailler sur les perspectives de préservation et d'évolution du foncier agricole.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ SCoT : Mise en œuvre du Projet d'Aménagement Stratégique et élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs

1.1 - L'AMÉNAGEMENT ET HABITAT



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **5 projets** engagés dans la démarche **EcoQuartier**
- ➔ **1 projet** engagé dans la démarche **HQE aménagement**
- ➔ **4 projets labellisés** 100 quartiers innovants et écologiques
- ➔ **2 aménageurs** pilotent ces opérations

ZOOM

DÉMARCHE D'URBANISME TACTIQUE SUR LE CENTRE URBAIN D'ÉVRY COURCOURONNES

- Concertation continue engagée avec les usagers, étudiants, habitants, salariés, sur les secteurs d'aménagement
- Re-végétalisation et désimperméabilisation des sols en pied d'arbre sur la Place de la Résistance
- Création d'un îlot de fraîcheur sur le parvis de la Gare.



LE CONTEXTE

De nombreuses opérations d'aménagement du territoire s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Plusieurs projets sont engagés dans la démarche de labellisation Eco-Quartier :

- Les Docks de Ris à Ris-Orangis, à l'étape 3 (Grand Paris Aménagement)
- L'Eau vive à Lieusaint à l'étape 3 (EPA Sénart)
- Le Balory à Vert-Saint-Denis en étape 2 (EPA Sénart)
- La ZAC Chanteloup à Moissy-Cramayel à l'étape 1 (EPA Sénart)
- Les Horizons à Évry-Courcouronnes à l'étape 1 (Grand Paris Aménagement).

Par ailleurs, l'aménagement du Grand Parc à Bondoufle, réalisé par la SPLAIN Porte Sud du Grand Paris, s'inscrit dans la démarche HQE Aménagement.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Eco-quartiers et démarches environnementales dans les projets de ZAC

Un nouveau projet a reçu la labellisation « 100 Quartiers innovants et écologiques » de la Région Ile de France : la ZAC Canal Europe à Évry-Courcouronnes.

➔ Réflexion autour d'une stratégie en matière d'aménagement durable et de qualité environnementale des logements

Des démarches ont d'ores et déjà été engagées, en lien avec les aménageurs :

- ♦ Exigence systématique par les deux aménageurs (EPA Sénart et SPLAIN Porte Sud du Grand Paris) d'avoir des matériaux bio-sourcés (niveau 1 ou 2) dans les opérations de logements : Eau Vive à Lieusaint, Clef de St Pierre à St Pierre du Perray, Arboretum de Chanteloup à Moissy-Cramayel, Grand parc à Bondoufle ou encore Canal Europe à Évry-Courcouronnes.
- ♦ Reformulation approfondie des Cahiers de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE) des ZAC visant une meilleure qualité environnementale et de confort des logements.

Ces réflexions vont se poursuivre, avec l'objectif de formaliser une stratégie communautaire et une charte « développement durable ».

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Formalisation et mise en application de la charte de développement durable, socle de référence partagé et co-construit visant une meilleure durabilité environnementale et sociale des projets.

LES ACTIONS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE LOGEMENTS

CHIFFRES CLÉS

➔ **OPAH Seine-Essonne** (achevée depuis août 2020) :

♦ **396 dossiers déposés** pour la rénovation de logements comprenant des travaux d'amélioration énergétique.

♦ **42 % de gain énergétique** en moyenne

♦ En moyenne, **gain de 2 étiquettes** dans le choix du projet de travaux

➔ **OPAH des Patios :**

♦ **58 dossiers** ayant fait l'objet d'une demande de subvention, comprenant des travaux d'amélioration énergétique.

♦ **Économie de 756 €/an** en moyenne pour les propriétaires de ce quartier sur leurs factures d'énergie

ZOOM

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE GROUPE CDC HABITAT

Partenaire historique de l'habitat de Grand Paris Sud, le groupe CDC Habitat s'engage à travers une convention signée fin 2021 à renforcer son action en matière d'accompagnement des copropriétés en difficultés (portage de lots à Évry-Pyramides notamment, appui de la SEM IDF Énergie), ainsi qu'en matière de construction neuve exemplaire (réflexion sur l'intégration du bois bio-sourcé).

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ **Poursuite des dispositifs ANAH en matière de rénovation de l'habitat privé :**

- Un bilan de l'OPAH intercommunale Seine Essonne a été réalisé en 2021. Il va donner lieu au lancement d'une OPAH Renouvellement Urbain (RU) dédiée à la seule commune de Corbeil-Essonnes, où les besoins de réhabilitation de l'habitat sur les secteurs du centre-ville, sont encore très conséquents.
- De même, le bilan tiré cette année de la 1^{ère} OPAH des Patios de Grigny a montré le besoin de poursuivre le travail engagé depuis 2016 en faveur de la nécessaire rénovation thermique et patrimoniale de cet ensemble immobilier labellisé « Patrimoine du XX^{ème} siècle », composé de 206 logements.

➔ **Raccordement de la copropriété du Petit Bourg au réseau de chaleur GPS Énergie Positive**

Cette copropriété, comptant 500 logements et faisant l'objet d'un plan de sauvegarde, a validé fin 2021 le principe d'un raccordement de la résidence au réseau GPSEP. Elle va bénéficier, pour ce faire, du fonds de lutte contre la précarité énergétique, tenu par Grand Paris Sud et alimenté par le biais d'une redevance annuelle versée par GPSEP.

Des travaux visant à améliorer la performance énergétique de la copropriété devraient également être engagés.

➔ **Vers un Plan Énergie Patrimoine 2**

Le bilan du 1^{er} Plan Énergie Patrimoine (PEP) a conduit, en 2021, l'agglomération et l'ALEC Sud Parisienne à redéfinir pour 2022 un nouveau PEP (« PEP 2 »).

Ce dispositif sera toujours orienté vers l'accompagnement au plus près des conseils syndicaux dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de rénovation énergétique.

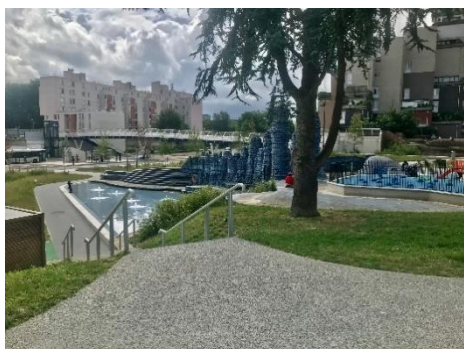
LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ De nouvelles interventions en 2022 en faveur de la rénovation thermique avec 4 nouvelles OPAH sur Grigny, Corbeil, Évry-Courcouronnes et Savigny-le-Temple, 3 nouveaux Plans de sauvegarde, et la mise en œuvre du « PEP 2 ».

CONTRIBUTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **4 contrats de ville**
- ➔ **19 Quartiers** en Politique de la Ville (QPV)
- ➔ **9 QPV ciblés** au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement urbain (NPNRU) dont 5 d'intérêt national et 4 d'intérêt régional
- ➔ **25 % de la population** du territoire



LE CONTEXTE

Les opérations de renouvellement urbain donnent lieu à des interventions et des réalisations dans de nombreux domaines contribuant à la transition écologique et sociale du territoire, notamment grâce à :

- ♦ L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, et plus particulièrement celle des logements, dans le cadre de réhabilitations ou de reconstructions ;
- ♦ Le réaménagement des espaces publics, avec une volonté de les végétaliser davantage, voire d'y intégrer une vocation agricole, le tout dans une perspective de réappropriation par les habitants ;
- ♦ Une meilleure accessibilité aux transports en commun et une place plus importante donnée aux mobilités douces.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ NPNRU Parc aux Lièvres à Évry-Courcouronnes

- ♦ Poursuite du raccordement au réseau de chaleur d'Évry-Courcouronnes des nouveaux bâtiments de la ZAC Parc aux Lièvres/Bras de Fer réalisée par la SPLAIN Porte Sud du Grand Paris (Résidence intergénérationnelle 42 logements)
- ♦ Réhabilitation de 130 logements par Essonne Habitat au label BBC

➔ NPNRU Tarterêts à Corbeil-Essonnes

- ♦ Réhabilitation de 36 logements par Plurial Novilia

➔ PRU Pyramides à Évry-Courcouronnes

- ♦ Livraison des espaces publics Miroirs dans le quartier des Pyramides : aménagements paysagers, aires de jeux et city stade (photo ci-contre)

➔ NPNRU Centre-ville/Lugny à Moissy-Cramayel

- ♦ Réhabilitation thermique de 52 logements par Trois Moulins Habitat ayant bénéficié d'une subvention FEDER dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ NPNRU Parc aux Lièvres à Évry-Courcouronnes : réhabilitation de 169 logements au label BBC, aménagement des espaces publics facilitant les circulations douces
- ➔ NPNRU Pyramides Bois Sauvage à Évry-Courcouronnes : réhabilitation d'environ 700 logements au label BBC, Poursuite des travaux de requalification des espaces publics du secteur Miroirs-Desaix, végétalisation des anciens bassins, création de liaisons douces
- ➔ NPNRU Canal à Évry-Courcouronnes : lancement des travaux d'aménagement paysager du Parc du Bois de Mon Cœur (MOA Grand Paris Sud)
- ➔ NPNRU Centre-ville à Savigny-le-Temple : réhabilitation thermique de 150 logements (objectif : passer d'une étiquette D ou E à B)

VALORISATION DE LA SEINE ET DE SES BERGES / PARC NATUREL URBAIN

CHIFFRES CLÉS (À TERME)

- ➔ **893,5 hectares** d'espaces naturels
- ➔ **50 points d'intérêts** architecturaux, naturels et paysagers
- ➔ **4 secteurs « cœurs »** à enjeux particuliers

ZOOM

Le projet de création du Parc Naturel Urbain, le plus grand des espaces publics de GPS, inspiré par les continuités écologiques et paysagères.



LE PROJET

En conseil communautaire du 19 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud (CA GPS) s'est dotée de la compétence facultative « Valorisation de la Seine et de ses berges ».

Au droit de cette nouvelle compétence, la CA GPS a engagé une étude stratégique dans le but d'élaborer un **schéma directeur global**, proposant de grands **axes d'aménagement à l'échelle de la Seine**, et permettant d'établir une cohérence entre les divers projets d'espaces publics des douze communes concernées et de Grand Paris Sud.

L'étude porte sur l'ensemble du territoire communautaire et couvre diverses thématiques liées à la Seine : le développement économique, le tourisme, les sports et les loisirs, le patrimoine naturel et le paysage, l'écologie et la biodiversité, les déplacements doux, le transport fluvial et fluvestre, le patrimoine culturel, la gestion des inondations et la réglementation.

L'avancement de l'étude permet aujourd'hui de disposer d'un projet communautaire de 50 actions, ainsi que du projet emblématique de création d'un **Parc Naturel Urbain**.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- ➔ Rencontres avec les 12 communes, faisant ressortir un large intérêt pour le projet,
- ➔ Étude de benchmark sur les PNU français pour recueil des bonnes pratiques,
- ➔ Participation de GPS aux ateliers relatifs au devenir du site inscrit des Rives de Seine dans l'Essonne pilotés par l'État,
- ➔ Inscription du projet au Plan Pluriannuel d'Investissement de Grand Paris Sud.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Validation et hiérarchisation des actions fondatrices du PNU, sur les années à venir
- ➔ Recherche de financements et répartition des maîtrises d'ouvrage pour les différentes actions
- ➔ Coordination avec les projets de valorisation des berges portés par les maîtres d'ouvrages partenaires

1.2 - LES TRANSPORTS ET LES MOBILITÉS



LA STRATÉGIE CYCLABLE DE GRAND PARIS SUD

CHIFFRES CLÉS

➔ **25 ateliers** de co-réparation organisés, soit environ **500 vélos réparés**.

➔ **70 personnes formées** avec le dispositif Mon Agglo à vélo



ZOOM

ATELIERS DE CO-RÉPARATION

Dans le cadre de son plan vélo, Grand Paris Sud a proposé l'organisation d'une vingtaine d'ateliers de co-réparation vélos en différents lieux du territoire.

Ce dispositif gratuit s'adresse à tous les habitants à la recherche de conseils, d'outils et d'un coup de main pour entretenir leurs vélos.

À cette occasion, les usagers ont pu bénéficier de l'expertise de l'association Provélo pour les aider à entretenir et effectuer des réparations simples, leur fournir des conseils sur les réglages de leurs vélos.

Au-delà d'aspects purement techniques, les usagers ont également pu être conseillés pour le choix d'itinéraires sécurisés et adaptés à leurs besoins.

LE CONTEXTE

Le Plan Vélo de Grand Paris Sud, adopté en juin 2019, a pour objectif de sécuriser et d'encourager les déplacements des cyclistes en intégrant une réflexion globale sur le maillage des aménagements, le développement de services liés au vélo, la promotion de la pratique cyclable et l'instauration d'une culture vélo sur le territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Pérennisation d'aménagements cyclables

Afin d'accompagner le déconfinement, l'Agglomération a aménagé, à titre expérimental et temporaire, un ensemble de « coronapistes » sur la commune d'Évry-Courcouronnes. Ces 12 km de pistes empruntent pour la plupart des voies déjà existantes, et sont identifiées grâce à un marquage au sol et des pictogrammes spécifiques.

A l'appui d'un premier retour d'expérience, une partie de ces aménagements a été pérennisée en 2021 grâce à des travaux de voirie. Ce dispositif a permis de créer de nouvelles habitudes pour les automobilistes comme pour les cyclistes et de tester l'opportunité de certains aménagements.

➔ Développement d'une culture vélo communautaire

L'Agglomération souhaite faire naître une culture commune autour du vélo avec pour but la diffusion et la multiplication des initiatives et des bonnes pratiques.

À ce titre, plusieurs sessions de formation ont été organisées avec l'appui du CEREMA à destination des techniciens de Grand Paris Sud, des villes et aménageurs.

L'objectif était de disposer d'éléments communs de connaissance, de soumettre à la réflexion certains points durs rencontrés régulièrement sur le territoire, d'étudier des cas concrets, d'instaurer des échanges entre les différents participants.

Avec l'appui logistique des associations, cette formation a pu être prolongée par l'organisation d'un circuit à vélo permettant d'évoquer les aménagements cyclables les plus favorables à la pratique.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Organisation de campagnes de comptage afin d'évaluer la pratique cyclable permettant de disposer d'une image en temps réel de la pratique et d'en mesurer l'évolution au cours des prochaines années

LES DÉMARCHES TERRITORIALES EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES



CHIFFRES CLÉS

- ➔ **34 infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)** implantées sur les espaces publics du territoire
- ➔ **16 IRVE relevant du patrimoine de Grand Paris Sud** (parkings, sites communautaires)

ZOOM

ENQUÊTE SUR LE LISSAGE DES HEURES DE POINTE

La Région Île-de-France, l'agglomération ont lancé une vaste enquête auprès des entreprises de Grand Paris Sud, pour recueillir des informations sur leurs modes de déplacement et de travail avant la crise sanitaire, l'impact de celle-ci sur leur organisation, et leurs attentes dans ces domaines.

Des données sociologiques ont été également intégrées aux questions de mobilité afin d'enrichir la démarche.

En cours de finalisation, cette enquête permettra de disposer de statistiques globales destinées à développer des solutions adaptées pour fluidifier les transports au sein de Grand Paris Sud.

LE CONTEXTE

Dans une logique de transition sociale et écologique du territoire, la Communauté d'Agglomération promeut une approche coopérative et partenariale des démarches de management de la mobilité et s'emploie à développer de nouvelles solutions durables de déplacement.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Expérimentation du lissage des heures de pointe

Le service collaboratif « Smartservices » a été mis en place à l'échelle régionale afin de recenser les bonnes pratiques et améliorer les déplacements dans la région grâce à des témoignages, des actions concrètes, des questions/réponses.

L'objectif est de parvenir à une organisation intelligente des déplacements, synonyme à la fois de souplesse pour les salariés et d'économies de gestion pour les entreprises, tout en limitant la saturation des réseaux de transports aux heures de pointe.

Il vient compléter le service Smart Work qui permet déjà de trouver ou de proposer un espace de travail alternatif en Île-de-France (coworking, centre d'affaire, télécentre...).

➔ Réalisation d'un état des lieux territorial en matière d'exercice de la compétence « Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques »

Afin de disposer d'un diagnostic détaillé des compétences de chaque ville, de l'avancement des démarches et des projets communaux en matière de mobilité propre, tous carburants alternatifs confondus, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des Maires.

Suite à cet état des lieux, il conviendra de définir les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de cette compétence, et d'en vérifier, le cas échéant, les conditions de transfert.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Participation à la démarche collaborative conduite avec le laboratoire HYPHES (Intelligence Artificielle & Recherche Opérationnelle) pour une approche systémique de la gestion et la résilience des réseaux d'infrastructures urbaines.

DES PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **17 gares RER** (ligne D)
- ➔ **30 km** de Sites propres
- ➔ **10 gares routières** majeures
- ➔ Plus de **80 lignes de bus**
- ➔ **1 000 points d'arrêts** bus
- ➔ Une **dizaine de parkings** de stationnement dont un parking labellisé P+R (Combs la Ville)

ZOOM

LABELLISATION DU PARC RELAIS À COMBS-LA-VILLE

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, le parc relais situé à la gare de Combs-la-Ville est gratuit pour les détenteurs du Pass Navigo Annuel.

Le Label Parc Relais garantit la sécurité, l'accessibilité pour les deux roues et les motos ainsi que la présence de bornes de recharges pour les véhicules électriques.

Par cette mesure, Grand Paris Sud vise à encourager l'usage des transports en commun tout en s'inscrivant dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances.

LE CONTEXTE

Des projets majeurs visant à compléter l'armature primaire du réseau de transports en commun sont pilotés par Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités à l'échelle régionale, ou les Conseils Départementaux de l'Essonne et de Seine & Marne. Dans ce cadre, Grand Paris Sud veille à une insertion qualitative de ces modes dits « lourds » sur le territoire, et s'attache à défendre, au-delà des contraintes techniques parfois importantes qu'ils imposent, un projet équilibré adapté aux besoins des populations locales et aux aspirations des élus.

En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux des bus du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ T Zen 4

Les travaux de construction du Centre Opérationnel Bus (COB) situé à Corbeil-Essonnes ont démarré sur un ancien site logistique, aujourd'hui démoli. Il servira pour garer, nettoyer et maintenir les véhicules mais également les recharger s'agissant de bus électriques. Il accueillera aussi le centre de gestion de la ligne.

Conçu dans une démarche de haute qualité environnementale, le COB est aménagé avec des toitures végétalisées et un « jardin de pluie » (l'une des formes des jardins d'eau et de techniques alternatives pour la gestion des eaux de ruissellement urbain) agrémenté d'un bassin permettant le recueil des eaux pluviales.

➔ T12

La construction des nombreux ouvrages d'art étant achevée, le chantier s'est poursuivi cette année avec notamment la pose des premiers rails, des poteaux supports de l'alimentation, des revêtements, la mise en service du poste de commandement et d'aiguillage. Entre Épinay-sur-Orge et Évry-Courcouronnes, des voies douces ont été aménagées permettant aux piétons et cyclistes de se déplacer à pied ou à vélo de façon sécurisée.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Lancement d'études visant à adapter les lignes de bus à l'arrivée du Tram T12 sur le territoire
- ➔ Projet de labellisation des parcs relais Sabatier et Bras de Fer à Évry-Courcouronnes, et Lieusaint-Moissy P1
- ➔ Élargissement de la gratuité d'accès au parc relais de Combs la Ville pour les détenteurs de pass Sénior, Imagin'R...

1.3 – LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION DES ENTREPRISES

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **70 Participants** au Webinaire « Plan de relance pour les TPE-PME »
- ➔ **150 entreprises** réunies à la 1^{re} convention d'affaires Grand Paris Sud « L'achat local et responsable »



LE CONTEXTE

Dans le cadre de l'accompagnement au quotidien des entreprises du territoire, les services de l'agglomération sensibilisent et informent sur les enjeux en matière de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Sensibilisation et information des entreprises sur les mesures en faveur de la transition écologique du Plan de Relance

Le dispositif Tremplin de l'Ademe et le crédit d'impôt rénovation pour les TPE/PME ainsi que les Appels à Projets de l'Ademe « Décarbonation de l'industrie, ORPLAST et EETE » ont été valorisés et expliqués sur le portail économique de Grand Paris Sud, dans la newsletter mensuelle « Eco » et auprès de 70 participants lors du webinaire « Plan de relance pour les TPE/PME » organisé le 12 février 2021 par l'agglomération.

Les outils financiers de Bpi France « prêts verts, prêts économie d'énergie et diagnostic Eco flux » ainsi que le programme Ad'venir ont été mis en valeur par le témoignage d'entreprises sur les supports de communication de Grand Paris Sud.

➔ Convention d'affaires « Achat local et responsable »

150 entreprises, grands comptes et TPE-PME ont été réunis le 21 octobre 2021, à l'initiative de Grand Paris Sud, pour favoriser le développement du maillage local et l'ancrage des stratégies de RSE sur le territoire.

L'offre de services des entreprises adaptées et des ESAT (établissements ou services d'aides par le travail) a été valorisée. L'information sur les évolutions de la commande publique avec l'intégration des critères responsables sur le plan économique, social et environnemental, ainsi que la sensibilisation à la mise en œuvre du décret tertiaire ont été favorisées au sein des 10 ateliers et 200 rendez-vous de cette première édition.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Renouvellement de la manifestation convention d'affaires en réflexion pour 2022. Le choix d'une thématique à aborder reste à définir. Par exemple : le décret tertiaire et la rénovation énergétique des bâtiments

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA TRANSITION DES ENTREPRISES

CHIFFRES CLÉS

➔ Objectifs du PCAET de Grand Paris Sud : **-38% des émissions de gaz à effet de serre** pour le secteur des transports entre 2013 et 2030

➔ À partir de 2030, obligation pour les entreprises (de plus de 100 véhicules), d'intégrer **70% de véhicules à faible émission** lors de renouvellement

ZOOM

POURSUITE DES TRAVAUX DU PEXE (Réseau des Éco-activités)

Grand Paris Sud est partenaire du PEXE et participe, à ce titre, aux événements organisés en faveur des éco-entreprises franciliennes.

➔ 11 Mars : « Vitrites de l'innovation » (2 TPE de GPS y ont « pitché »)

➔ 8 avril : forum des éco-entreprises

➔ 19 mai : AG du PEXE

➔ Rencontres ecotech (territoires IDF-entreprises)

➔ 12 octobre : les Award de l'innovation sur Pollutec

➔ e-café réseau une fois par mois

➔ Préparation assises « Vers une Supply Chain durable ».

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud accompagne et porte des actions en faveur de la transition énergétique des entreprises du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Étude « stations d'avitaillement multi-énergie »

La première phase de l'étude, inscrite dans le CTE (Contrat de Transition Écologique) a consisté à réaliser un diagnostic territorial. Celui-ci a été finalisé à l'été 2021.

Il s'agissait d'avoir une vision globale du territoire sur le sujet, de faire un benchmark de l'existant au niveau régional, national voire international, de mesurer avec précision les projets de conversion de flottes des entreprises présentes sur le territoire et de quantifier au mieux le passage à des véhicules alimentés par du GNV.

L'enjeu était aussi de connaître l'appétence des transporteurs aux énergies décarbonées, les freins identifiés, les attentes vis-à-vis des pouvoirs publics et l'implantation de stations souhaitées.

En tenant compte de ces éléments et de l'évolution du parc de véhicules VUL/PL, il a été possible de construire une primo-modélisation avec découpage du territoire en 13 zones.

La seconde partie consistera à valider ce schéma en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'envisager le ou les types d'énergie décarbonée à favoriser et déterminer les emplacements stratégiques pour de futures stations délivrant, soit du gaz naturel véhicule, de l'hydrogène ou de l'électricité, soit plusieurs de ces options sur un même site.

➔ Territoires d'industrie – Partenariat Safran

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action industriel « Territoire d'industrie » sur Grand Paris Sud, un accompagnement est mis en place autour de plusieurs projets bas carbone engagés par Safran :

1. Raccordement au réseau de chaleur à Évry-Corbeil
2. Utilisation de bio-carburants certifiés pour les essais à Villaroche.
3. Lancement d'études de faisabilité sur les énergies renouvelables.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Finalisation de l'étude sur le schéma d'implantation de bornes d'avitaillement en énergie décarbonée

➔ Préparation des Assises du 4 février 2022 associant la filière logistique à celle des écoactivités, autour de la thématique : « Vers une Supply chain Durable »

DES ACTIONS DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE (ESS)

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **746 établissements** de l'ESS à GPS, selon la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS) ;
- ➔ Près de **10 000 emplois** concernés.



ÉMERGENCE
Pour les créateurs engagés en Île-de-France



ZOOM

PROJET DE VILLAGE ÉPHÉMÈRE

Depuis 2021, la foncière Frey, devenue une entreprise à mission, développe ainsi sa volonté d'ouvrir son retail à plus de public au-delà des fonctions de consommation / achats.

Sur leur site de Cesson-Woodshop, 5 cellules vacantes sont destinées à accueillir notamment des projets de l'ESS.

L'agglomération accompagne Frey dans ce projet, principalement par l'identification de porteurs de projet et la mobilisation de partenaires.

LE CONTEXTE

Le service « création d'entreprises » soutient plusieurs partenaires de l'accompagnement et du financement des créateurs et développeurs de jeunes entreprises, avec de plus en plus de spécialisations proposées dans l'ESS.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- ➔ **2 ateliers dédiés à l'entrepreneuriat dans l'ESS lors de l'évènement de promotion de l'entrepreneuriat « 1 semaine pour créer mon entreprise » du 17 au 21 mai 2021**

Les 2 ateliers dédiés à l'entrepreneuriat dans l'ESS étaient : « Lancer et développer mon projet à impact » et « Financer mon projet via le crowdfunding ». Respectivement 115 et 105 personnes s'y sont inscrites pour le visionner en live/en replay.

Fort de ce succès, proposition de plusieurs déclinaisons « 1 café pour créer mon entreprise ». Ainsi, s'est tenue la 1^{ère} déclinaison « spéciale ESS » le 25 novembre à l'Eco-pépinière, où France Active a pu annoncer le lancement de sa plateforme de troc inter-entreprises « TrocActif ».

- ➔ **Promotion du programme « Émergence » de France Active**

Promotion par le service de ce programme « Émergence » destiné à accélérer des porteurs de projets de l'ESS. Une porteuse de la promotion 2021 projette de s'installer sur Grand Paris Sud et bénéficie, à ce titre, d'un accompagnement renforcé de la part du service (cf Zoom).

- ➔ **Promotion du programme « Impact+ » de Réseau Entreprendre**

L'agglomération promeut le programme « Impact+ » destiné à accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre de leur volonté d'avoir un impact positif sur l'environnement, leur territoire et la société.

Grand Paris Sud est partenaire de l'évènement annuel de mise en valeur des Lauréats, qui s'est tenu au Théâtre de Corbeil-Essonnes le 3 novembre, sur le thème des entrepreneurs « engagés pour un impact positif », avec notamment une intervention de WWF, par le biais du partenariat avec Grand Paris Sud.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Poursuite de la réflexion en cours pour la mise en œuvre d'actions économiques dans l'ESS

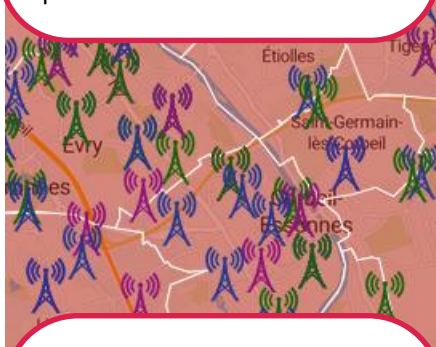
1.4 – L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



LE NUMÉRIQUE COMME UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CHIFFRES CLÉS

- ➔ 92 % du territoire Fibré
- ➔ 507 km d'infrastructure de communication électronique maîtrisée et valorisée
- ➔ 181 supports d'antenne dont 144 incluant la 5G
- ➔ 245 jeux de données publiés en Opendata



ZOOM

PORTAIL DATA GRAND PARIS SUD

S'appuyant sur un territoire connecté, cet outil participe aux transitions numérique et écologique, en mettant à disposition des données sourcées spécifiques à la transition écologique telles que :

- Biodiversité : inventaire des arbres remarquables ;
- Mobilité douce : inventaire des pistes cyclables et points de stationnement vélos ;
- Circuit-courts : mes artisans et commerces locaux (AMAP, vente alimentaire directe) ;
- Réduction de l'empreinte carbone : localisation des bornes de rechargement de véhicules électrique et stations de Gaz Naturel Véhicules (GNV).

LE CONTEXTE

En France, selon un rapport d'information pour une transition numérique écologique (Sénat, juin 2020), les 4/5èmes des émissions de gaz à effet de serre du numérique sont liées à l'ensemble des terminaux numériques en usage (dans l'ordre : émis par des téléviseurs, des ordinateurs portables ou des smartphones). L'empreinte énergétique de production d'un équipement neuf est 3 fois supérieure à l'impact total durant sa période d'utilisation.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Le déploiement du programme Grand Paris Sud / Orange / Le Bocage de récupération de mobiles usagés

Une campagne de recyclage des téléphones mobiles usagés est organisée dans les points d'accueil de l'Agglo et de ses communes. Dix communes et trois sites communautaires (Siège, site de Lieusaint et avenue du Lac) participent avec la mise en place de bacs de dépôt de mobiles. La collecte est assurée par Orange et les Ateliers du bocage (association de réinsertion) se chargent du recyclage et de la remise en circulation des mobiles et des pièces de rechange réutilisables.

Un premier bilan sera fait au printemps 2022 sur l'efficacité (quantitative et qualitative) de l'opération, permettant d'identifier les zones du territoire où le taux de collecte est faible, et ainsi calibrer des campagnes de sensibilisation.

➔ Du bon usage de la data par la population ou comment transformer les habitudes des citoyens et des agents

♦ **Gouvernance ouverte** : Tenue d'un Digital Society Forum (DSF) sur le thème : « Quel numérique pour une société post-Covid décarbonée », le 11 mars 2021.

90 participants (experts, élus, chefs d'entreprises, étudiants) ont contribué aux réflexions pour définir des modèles pertinents pour modifier les comportements de manière pérenne. Plus que sur un plan individuel, il faudrait considérer les représentations et dynamiques collectives. Parmi les propositions formulées « mieux mesurer pour comprendre et agir ; inciter au recyclage des appareils dormants » ;

♦ **Inclusion républicaine** : Identifier les personnes en situation d'illectronisme et/ou non maîtrise de la langue pour les accompagner dans leurs démarches quotidiennes en ligne de façon écoresponsable, afin de positionner des points de type « France services » mobiles ;

♦ **Gestion de la donnée** : simplifier les échanges et s'appuyer sur des services numériques existants au lieu de les (re-)produire. Par exemple notre partenariat avec Île-de-France Smart Services pour la co-construction de services aux citoyens en s'appuyant sur des données territoriales.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Lancement d'un programme d'investigation avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- ➔ Participation aux travaux du laboratoire commun Hyphes sur l'optimisation des réseaux
- ➔ Lancement des travaux sur le Bureau des temps

1.5 – SANTÉ ET LUTTE CONTRE LES RISQUES ET LES NUISSANCES

L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE SUR LE TERRITOIRE

ZOOM

GRAND PARIS SUD MOBILISÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE

L'agglomération s'est très vite mobilisée, en 2020, pour organiser une distribution de masques aux habitants du territoire, en collaboration avec une entreprise locale.

D'autres initiatives ont vu le jour pour soutenir les étudiants du territoire (préparation et la livraison de repas, fourniture de matériel informatique reconditionné pour travailler à distance).

Enfin, l'agglomération s'est également mobilisée dans le cadre du Fonds Résilience de la Région Ile-de-France afin de soutenir les entreprises de moins de 20 salariés.

ZOOM

GRAND PARIS SPORT

Ce Projet résulte de l'ambition de l'agglomération de développer un nouveau modèle pour le sport français.

Le projet Grand Paris Sport a vocation à fédérer des acteurs dans les domaines du sport, de la formation, de la recherche, de la santé ainsi que de l'économie pour le développement des pratiques et de la performance.

LE CONTEXTE

Le territoire de Grand Paris Sud est associé depuis plusieurs décennies au domaine de la santé, à travers la recherche fondamentale et à la production de médicaments de thérapie génique, impulsées par le Généthon installé sur le territoire depuis 1990.

En outre, l'actuelle crise sanitaire a mis en exergue que la santé, le sport et le bien-être figurent au 1er rang des préoccupations des habitants du territoire.

En réponse à ces enjeux à la fois nationaux et très locaux, la communauté d'agglomération s'engage dans le soutien au Génopôle, mais également pour améliorer la santé environnementale des habitants du territoire en améliorant et en développant une offre de santé de proximité. De manière complémentaire, le développement d'une réelle offre « sport santé » trouvera sa formalisation à travers la mise en œuvre du projet « Grand Paris Sport ».

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Un atelier du Séminaire des élus consacré à la Santé

Ce Séminaire a été l'occasion de poser des éléments de diagnostic montrant que le territoire connaît un contexte sanitaire défavorable et une offre de soins dégradée. Pour autant, de nombreuses initiatives ont été déjà engagées par l'agglomération et les communes (lutte contre les perturbateurs endocriniens, lutte contre les pesticides, produits bio dans les cantines, initiatives santé/sport, etc.), en lien avec un réseau d'acteurs très mobilisés.

Des axes de travail ont été identifiés en vue de conforter la place du sport au cœur de la prévention et d'améliorer la santé environnementale sur le territoire.

L'objectif est également de se doter d'un observatoire territorial de la santé.

➔ Étude territoriale de santé

Basé sur le constat que 85 % de l'état de santé d'un individu serait potentiellement impacté par les choix d'organisation et de fonctionnement urbains, une étude territoriale de santé a été lancée en partenariat très étroit avec l'ARS et l'ADEME. L'objectif de cette démarche expérimentale, menée dans le cadre du SCoT, est de montrer comment un territoire peut être force de propositions et innovant en matière de santé.

Cette étude, qui implique la mobilisation des acteurs du territoire devrait être finalisée en 2022.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Finalisation de l'étude territoriale de santé
- ➔ Vers un observatoire territorial de la santé
- ➔ Poursuite du projet Grand Paris Sport

ELABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE GRAND PARIS SUD

ZOOM

UN PLAN D' ACTIONS ARTICULÉ AUTOUR DE 3 AXES

- ➔ Axe 1 : Prévenir / Réduire les nuisances sonores à la source
- ➔ Axe 2 : Identifier et préserver des zones de calme
- ➔ Axe 3 : Communiquer / Sensibiliser / Améliorer la connaissance

ZOOM

UNE MOBILISATION CONTRE LES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Dans leur volonté de réduire l'exposition des populations aux nuisances aériennes, les élus du territoire se sont mobilisés contre la révision du PPBE de l'aéroport d'Orly qui prévoit la modification des trajectoires des avions. Une motion a été votée en ce sens le 9 février 2021, assorti d'un courrier au Premier Ministre.

LE CONTEXTE

Une Directive Européenne de 2002, relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, a instauré l'obligation aux agglomérations de plus de 100 000 habitants d'élaborer et adopter des Cartes Stratégiques du Bruit (CSB) ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

LES FINALITÉS D'UN PPBE

La démarche doit permettre d'identifier, sur le territoire, les zones impactées par des nuisances sonores liées au transport routier, ferré et aérien ainsi qu'aux installations classées.

Le PPBE permet de recenser les mesures mises en œuvre et celles envisagées par les différents gestionnaires d'infrastructures pour prévenir et réduire ces nuisances sonores.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- ➔ **Présentation du projet de PPBE aux parties prenantes** (directions de Grand Paris Sud concernées, communes, gestionnaires d'infrastructures, services de l'État,...). Cette réunion a eu lieu le 13 avril 2021, en présence de Bruitparif et de 25 participants.
- ➔ **Consultation du public sur le projet de PPBE.** Organisée du 12 mai au 12 juillet, cette consultation a permis aux habitants de pouvoir formuler un avis sur ce document.
- ➔ **Approbation du PPBE de Grand Paris Sud**, lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2021. Le document a ensuite été transmis aux services de l'État.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Adoption des Cartes Stratégiques de Bruit de 4^{ème} échéance de la directive européenne

2 - AFFIRMER LA MAÎTRISE PUBLIQUE DES BIENS ESSENTIELS ET PORTER UN NOUVEAU MODÈLE DE GESTION DES RESSOURCES TERRITORIALES

2.1 – LE CYCLE DE L'EAU



LES ACTIONS MENÉES DANS LE DOMAINE DE L'EAU POTABLE



CHIFFRES CLÉS

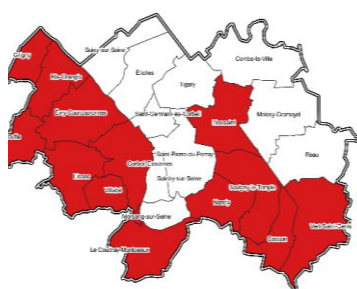
Au 31 décembre 2021, la régie de l'eau :

- ➔ 152 422 habitants
- ➔ 384 km de réseaux
- ➔ 18 329 abonnés
- ➔ 9 Mm³ distribués



Au 1^{er} janvier 2022, la régie de l'eau :

- ➔ 276 087 habitants
- ➔ 871 km de réseau
- ➔ 47 500 abonnés
- ➔ 17 Mm³ distribués



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Extension de la Régie de l'Eau potable

Suite à l'étude sur le choix du mode de gestion, 7 communes (Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Lieusaint, Savigny-le-Temple, Nandy, Cesson et Vert Saint Denis) ont décidé de rejoindre la Régie de l'Eau au 1^{er} janvier 2022.

➔ Finalisation du Schéma Directeur de l'eau potable

Le schéma directeur de l'eau potable se termine. Il permet d'avoir une vision exhaustive de l'état du réseau et de programmer les investissements pour éviter les fuites sur le réseau public et assurer sa pérennité pour les générations futures.

➔ Principe de création d'un Syndicat Mixte fermé d'approvisionnement en eau potable

Afin d'assurer la maîtrise publique de l'ensemble des outils de production nécessaires à l'approvisionnement en eau potable, Grand Paris Sud a délibéré, lors du Conseil communautaire du 29 juin 2021, sur le principe de créer un syndicat mixte fermé d'approvisionnement en eau potable, ce qui permettra de maîtriser le Réseau Interconnecté Sud Francilien (RISF), actuellement propriété de Suez, avec un objectif de baisse du prix de la facture d'eau.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Mise en œuvre du programme de travaux issu du schéma directeur afin de diminuer les fuites sur le réseau public

LES ACTIONS MENÉES DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT

CHIFFRES CLÉS

PATRIMOINE GRAND PARIS SUD

- ➔ **2 stations d'épuration** de 250 000 Équivalent-Habitant et 6 000 Équivalent-Habitant
- ➔ **796 km de réseaux** d'eaux usées
- ➔ **110 postes** de refoulement

ZOOM

COMMUNICATION NE PAS JETER DE LINGETTES DANS LES TOILETTES

Pour garantir le bon fonctionnement du réseau et des stations d'épuration, un geste simple : ne pas jeter de lingettes dans les toilettes. Elles sont à l'origine de filasses qui bloquent les pompes électromécaniques et génèrent des pannes et des débordements.



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Création de la SPL Confluence Seine Essonne Énergie et lancement d'un projet de méthanisation

Le SIARCE et Grand Paris Sud ont créé une Société Publique Locale pour exploiter, à terme, les stations d'épuration situées à Évry-Courcouronnes. La gestion mutualisée des deux stations permettra d'optimiser leurs fonctionnements et d'éviter des rejets en Seine.

➔ Étude épuratoire à l'échelle de Grand Paris Sud

Les capacités des stations d'épuration doivent être suffisantes pour accueillir les nouveaux projets (logements, activités, du territoire. Compte-tenu de l'imbrication des territoires, cette étude est menée de manière conjointe avec le SIARCE et la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS). L'assainissement doit accompagner l'urbanisation sans générer de pollutions supplémentaires.

➔ Schéma directeur de l'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement a débuté. Il va permettre de disposer d'une vision exhaustive de l'état du patrimoine de Grand Paris Sud afin d'élaborer un programme pluriannuel d'investissement. La lutte contre les mauvais raccordements est permanente pour éviter que les eaux usées soient rejetées directement au milieu naturel via le réseau d'eaux pluviales sans prétraitement, et que les eaux pluviales et de nappes surchargent le réseau d'eaux usées et génèrent des débordements.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Extension de la station d'épuration de Boissette en partenariat avec la CAMVS
- ➔ Travaux de lutte contre les eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées

ACTIONS SUR LES MILIEUX HUMIDES

CHIFFRES CLÉS

➔ **4 hectares** de surface de bassins traités par l'arrachage de Jussie sur la commune de Lieusaint (bassins Vernouillet, Roselières et Levant)

ZOOM

INSTAURATION DE LA TAXE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUE ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence GEMAPI, est exercée à titre obligatoire par CA GPS depuis le 1^{er} janvier 2018.

Pour son financement, la CAGPS a instauré une taxe lors du conseil communautaire de 28 septembre 2021.

Pour l'année 2022, les recettes s'élèveront à **4 500 000 €** et permettront de financer l'ensemble des actions liées à cette compétence, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements : il s'agit d'une recette affectée.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Étude territoriale de vulnérabilité aux crues de la Seine et plan de continuité d'activité

L'étude a été lancée en 2021 et se terminera en 2022. Elle a pour objet de mieux connaître le risque lié à différents niveaux de crue de la Seine et la vulnérabilité comme la capacité de résilience du territoire. Elle doit permettre de définir les procédures à mettre en place pour maintenir l'activité des services assurés par l'agglomération.

➔ Poursuite de la campagne contre les plantes invasives.

La Jussie, par son développement effréné, pose des problèmes graves sur les milieux humides. Elle couvre la surface de l'eau et empêche la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques. Peu à peu, celles-ci disparaissent et, avec elles, les espèces animales également.

Les services de Grand Paris Sud œuvrent activement pour lutter contre cette espèce invasive sur son territoire.

➔ Participation au programme d'actions et de prévention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes – approbation du programme 2022-2028 portée par l'EPTB Seine Grand Lacs.

Ce programme comprend des actions de sensibilisation pour développer la culture du risque, d'amélioration de la gestion de crise, renforçant la prise en compte du risque dans l'aménagement, de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.

Grand Paris Sud va notamment poser des repères de crues, élaborer un cahier de prescriptions pour les aménagements en zones inondables ou encore organiser des exercices de crue pour les agents communautaires.

➔ Participation de Grand Paris Sud au contrat territorial Eau et Climat – Baignade en Seine essonnoise, approuvée fin 2021. Porté par le département de l'Essonne, ce contrat doit permettre de mobiliser plusieurs maîtres d'ouvrages pour la mise en œuvre d'un programme d'actions sur la période 2022-2025.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ La réalisation de diverses études et travaux répondant à la compétence GEMAPI.

GESTION DES LACS DE VIRY-CHÂTILLON ET GRIGNY

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **100 ha** de plans d'eau
- ➔ **33.5%** des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de personnel sont portés par la CA GPS
- ➔ Entre 2012 et 2018, près de **4 585** données d'observation d'oiseaux



ZOOM

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Entre 2020 et 2021 se sont créées deux associations locales agissant sur le volet biodiversité / cadre de vie et la protection des oiseaux autour des plans d'eau de Viry-Châtillon et de Grigny :

- l'Alliance des lacs
- le groupe local LPO Essonne Nord.

LE CONTEXTE

Les lacs de Viry-Châtillon et de Grigny constituent un des plus grands ensembles de plans d'eau d'Ile-de-France. Référencés en Espace Naturel Sensible (ENS) et classés Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2, ils sont dédiés aux loisirs et au développement de la biodiversité. Ils sont également identifiés en tant que réservoir de biodiversité dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Ile-de-France.

Afin de définir, de programmer et de contrôler la gestion du site de manière durable et concertée, un plan de gestion a été établi en 2014 par la Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne, pour une durée de 5 ans. Ce plan de gestion constituait l'outil de référence pour la gestion mise en place autour des lacs. Il recensait tous les enjeux et les préconisations de gestion qui en découlaient.

Avec la dissolution de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne et la création de l'Établissement Public Territorial Grand Orly-Seine-Bièvre auquel appartient Viry-Châtillon et la création de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, à laquelle appartient Grigny, la mise en place d'une convention de gestion partagée de ces plans d'eau s'est avérée nécessaire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Signature de la convention de gestion

La convention de gestion partagée des plans d'eau de Viry-Châtillon et de Grigny a été signée le 18 juin 2021 entre les deux établissements communautaires de situation et les deux communes. Elle définit les modalités de gestion des plans d'eau ainsi que les modalités financières inhérentes.

➔ Tenue d'un premier Comité de Pilotage

Un premier comité de pilotage s'est tenu le 12 octobre 2021, avec pour principal objectif de discuter des modalités d'établissement d'un nouveau plan de gestion pour les 5 années à venir.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Établissement d'un nouveau plan de gestion
- ➔ Mise en place d'un nouveau fonctionnement basé sur la nouvelle gouvernance établie dans la convention
- ➔ Étude de la vulnérabilité du système de vannage par batardeau installé sur les lacs dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes

2.2 L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



VERS UNE STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE

ZOOM

ENTRÉE DE GRAND PARIS SUD AU CAPITAL DE LA COOPÉRATIVE BIO D'ÎLE-DE-FRANCE

Acteur majeur du territoire et de la filière agricole et alimentaire locale et régionale, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Coopérative Bio d'Île-de-France » a ouvert une légumerie fin 2019, à Combs-la-Ville. **Cette installation transforme de 2 000 à 3 000 tonnes par an de légumes bio franciliens bruts.** Cela permet de faciliter leur intégration en restauration collective et leur vente en magasins spécialisés.

En cohérence avec la démarche engagée pour une résilience alimentaire territoriale, **Grand Paris Sud est entrée, en avril, au capital de la SCIC** pour soutenir l'action de la Coop Bio et la filière.

Elle détient 30 parts, pour un montant de 1 500 € et participe au collège "collectivités territoriales".



LE CONTEXTE

En partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération, Grand Paris Sud est lauréat de l'AMI TIGA 2 pour la réalisation d'une stratégie agricole et alimentaire partagée entre les deux territoires.

Cette stratégie a pour objectif, par le biais de l'animation d'une large gouvernance territoriale, de fédérer l'ensemble des acteurs locaux, de renforcer et de rapprocher productions et consommations locales, de soutenir l'installation agricole, la diversification des exploitations vers des débouchés locaux, la transformation des produits et en favorisant la mise en place de filières de distribution de produits locaux. Cette stratégie comprendra également des volets spécifiques liés à la précarité alimentaire, ainsi qu'à la réduction du gaspillage alimentaire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Lancement de l'étude, en lien avec Cœur d'Essonne Agglomération

La phase de diagnostic a démarré début septembre, menée par CERESCO et LE BASIC. Différents volets sont explorés :

- ♦ connaissance des productions agricoles et perspectives d'évolution
- ♦ foncier et transmission
- ♦ équipements de transformation
- ♦ circuits courts
- ♦ besoins et demande en produits locaux et bio, notamment en restauration collective publique
- ♦ potentiel nourricier et agro-industriel du territoire.

➔ Participation à une démarche expérimentale autour de la résilience alimentaire territoriale

Dans le cadre d'une démarche expérimentale proposée par l'Ademe, Grand Paris Sud a bénéficié d'un accompagnement pour travailler sur la résilience alimentaire territoriale.

Trois ateliers ont eu lieu entre mai et septembre, rassemblant une vingtaine de participants (élus, services de l'agglomération et des communes, partenaires...).

Les échanges ont permis d'identifier des éléments de diagnostic sur la capacité de résilience du territoire et de formuler des pistes d'actions que Grand Paris Sud pourra développer, notamment dans le cadre de sa stratégie agricole et alimentaire.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Formalisation d'une stratégie « socle » aux deux territoires, assortie d'une gouvernance et d'un programme d'actions partagés

DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ : DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **143 ha en bio** en 2018, soit **2,5 %** des 5 315 ha agricoles que compte GPS
- ➔ **+ 9,5 ha à venir** grâce à la labellisation des 2 fermes de Ris-Orangis et Moissy-Cramayel
- ➔ Environ **10%** des exploitations dites "spécialisées" (maraîchage, arboriculture, apiculture...) sur la soixantaine œuvrant sur GPS



LE CONTEXTE

Proposer aux habitants de Grand Paris Sud une alimentation saine et abordable pour tous, via des produits agricoles de proximité, est une ambition forte de l'agglomération renforcée par la crise sanitaire au printemps 2020. Cet objectif se poursuit notamment grâce à des projets agricoles initiés ou portés avec les communes, en complément des initiatives professionnelles privées.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Ferme urbaine de Moissy-Cramayel

La ferme accueille depuis décembre 2020 son maraîcher municipal. Le plan de culture va augmenter progressivement jusqu'à occuper les 2,5 ha du site. Le travail sur la ferme, le nettoyage et stockage des cultures sont facilités grâce à la construction en début d'année par GPS, d'un bâtiment modulaire et de toilettes sèches.

Un scénario d'approvisionnement en eau d'irrigation a été choisi en Comité de Pilotage. Les démarches de travaux de forage et d'attribution d'un quota de prélèvement dans la nappe du Champigny sont en cours.

La consolidation de l'assise foncière de la ferme se poursuit, avec la formalisation de l'occupation des terres, et en parallèle, la révision du PLU qui reclassera les terres en zone Agricole, d'ici le 2^e semestre 2024.

➔ Ferme urbaine de Ris-Orangis

Le bail rural environnemental de copreneurs a été signé début avril entre Pierre Baron, Pascal Cossoux et Grand Paris Sud, marquant le début de la mise en culture du site. Une opération d'épierrage a permis de faciliter le travail du sol.

La vente des produits agricoles a démarré en ligne dès juillet, sous forme de paniers, préfigurant la création de la future AMAP.

L'aménagement et la mise en valeur du site se font progressivement avec l'installation d'un premier tunnel de culture et la plantation de 750 m de haies vives. Les travaux du forage d'irrigation devraient compléter prochainement l'outil mis à disposition des agriculteurs par l'agglomération.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Travaux de forage sur les deux fermes urbaines
- ➔ Poursuite de l'aménagement spatial de chacune des exploitations

DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ : DES PROJETS EN COURS

ZOOM

QUEL POTENTIEL AGRICOLE DU CIRQUE DE L'ESSONNE ?

Une **étude d'opportunités** de diversification et de développement de l'activité agricole sur le **Cirque de l'Essonne** va démarrer fin 2021. Elle doit permettre, dans le cadre de son réaménagement, de déterminer quelles filières agricoles pourraient être maintenues ou installées, tout en étant compatible avec le statut d'Espace naturel Sensible de ce site.



LE CONTEXTE

Des projets d'agriculture urbaine, à forte valeur sociale, et installés au sein du tissu urbain plus dense de l'agglomération, se développent également. Portés par des communes, ou des associations, et accompagnés par GPS, ils viennent compléter l'offre en produits frais locaux, au plus près des habitants, et en les y associant pleinement.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➡ **GPS et ses partenaires lauréats de l'Appel à projets « Quartiers fertiles » de l'ANRU**, lors du 2^e appel à projets en avril, parmi 48 nouveaux projets, représentant une enveloppe de 15 millions d'euros, et s'ajoutant aux 27 projets primés en décembre 2020. La commune de Savigny-le-Temple a démarré ses actions cofinancées par l'ANRU :

- potager participatif et solidaire Soli Serre, implanté au printemps sur un terrain communal de 1 500 m² ; à disposition des habitants, scolaires, centres sociaux et associations, pour se familiariser au jardinage et produire semis et légumes.
- jardin des senteurs et des saveurs, cueillette aromatique installée sur un ancien parking appartenant au bailleur Vilogia, place F. Mitterrand ; des animations ont eu lieu pendant l'été, et les plants viennent de Soli Serre.
- potager du Plessis : la production maraîchère entamée il y a 2 ans se poursuit.

À Grigny, le projet de ferme urbaine résiliente sera co-construit avec les habitants, afin de s'adapter aux évolutions physiques du quartier, tout en s'assurant un ancrage fort. Le travail d'identification des sites d'installation temporaire puis définitif est en cours avec la start up « Merci Raymond ».

➡ **Verger de la Ferme de Varâtre**

- Renouvellement du contrat confiant l'entretien du verger, propriété de Grand Paris Sud, à l'association Vergers Vivants de Lieusaint.
- Démarrage d'une réflexion sur la valorisation de la Ferme de Varâtre (tiers-lieu nourricier).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➡ Vers une complémentarité des différents types d'agricultures et d'espaces agricoles, sur tout le territoire, pour faire de Grand Paris Sud une « agglomération nourricière ».

1^{ER} DÉFI DES FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

CHIFFRES CLÉS

➔ **32 familles** ont participé à ce 1^{er} défi, habitant **13 communes** du territoire, et réparties en **4 équipes**

➔ Ont été organisés :

- ♦ 8 sessions d'ateliers (nutrition, cuisine)
- ♦ 4 visites de fermes
- ♦ 2 événements de lancement et de clôture du Défi

➔ **Pendant 4 mois** (mars -> juin)



LE CONTEXTE

Inspiré du défi des Familles à Énergie Positive, le défi familles à alimentation positive (FAAP) est une démarche initiée par la FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques) depuis 2012, dans plusieurs régions françaises.

L'objectif est de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. Le défi FAAP conduit en 2021 par Grand Paris Sud et le GAB IdF (Groupement des Agriculteurs Biologiques) a été une première en Ile-de-France, qui fait déjà des émules !

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Un partenariat avec le GAB IDF

Grâce à l'expérience du réseau FNAB sur ces défis, l'accompagnement de l'agglomération par le GAB a porté sur la préparation et l'animation du projet et des différents temps forts, la communication sur l'opération, le suivi des outils utilisés par les familles (notamment pour saisir et analyser les relevés d'achats alimentaires en début et fin de Défi), les contacts avec les agriculteurs bio du territoire.

➔ Les temps forts du Défi

L'organisation mixte distancielle/présentielle du défi FAAP 2021, inhérente aux contraintes sanitaires, n'a pas découragé les participants. L'alimentation est en effet une thématique hautement fédératrice, et synonyme de partage. La convivialité a été de mise, lors de chaque rencontre ponctuant le défi :

- Évènement de lancement (*distanciel*)
- Ateliers nutrition et équilibre alimentaire dans l'assiette (*distanciel*)
- Atelier cuisine à base de produits bio locaux fournis et livrés par GPS, animé par une cheffe (*distanciel*)
- Visites de fermes du territoire : Ferme Saint-Lazare à Grigny, Verger de Fabienne Lafouasse à Savigny-le-Temple, Ferme du Petit Jard à Vert-St-Denis, et légumerie de la Coop Bio d'Île-de-France à Combs-la-Ville (*présentiel*)
- Évènement de clôture, avec remise de lots aux participants (tabliers GPS, livre de cuisine) et barbecue participatif (*présentiel*).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Au vu du succès de cette première édition, et de l'enthousiasme de tous les participants (familles, organisateurs, élus...), dont certains prêts à renouveler l'expérience, une deuxième édition sera lancée en 2022.

2.3 - LA BIODIVERSITÉ



LANCEMENT DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE LA BIODIVERSITÉ



CHIFFRES CLÉS

- ➔ **13** communes représentées lors des ateliers
- ➔ **60** participants à l'atelier de lancement
- ➔ **10** rencontres programmées
- ➔ Jusqu'à **5** facilitateurs de Grand Paris Sud en soutien

ZOOM

SOUTIEN SOLIDAIRE À L'ASSOCIATION SOPTOM

Dans le cadre d'une démarche de solidarité infranationale et à l'heure où la sauvegarde de la biodiversité représente un enjeu majeur, Grand Paris Sud a souhaité aider à la préservation de la tortue d'Hermann, une espèce menacée et particulièrement touchée cette année par les incendies dévastateurs du Var.

Un soutien financier symbolique de 1 000 € a donc été versé à l'association SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux).

LE CONTEXTE

Dès sa création, Grand Paris Sud a souhaité s'engager en faveur de la biodiversité et a mis en place plusieurs actions visant à capitaliser les savoirs, à améliorer les pratiques de gestion des espaces publics et à partager les connaissances.

L'ensemble de ces actions nécessite aujourd'hui d'être formalisé. Le Contrat de Transition Écologique signé le 19 juillet 2019 entre Grand Paris Sud et l'État a permis de contractualiser cette volonté à travers l'élaboration d'un schéma directeur de la biodiversité traduisant une Stratégie communautaire pour la biodiversité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Retour sur les premiers ateliers de co-construction de la stratégie Biodiversité

Grand Paris Sud lance l'élaboration de sa stratégie et souhaite mobiliser, dans ce cadre, l'ensemble des partenaires du territoire (communes, services de l'État, aménageurs, associations naturalistes, conservatoires d'espaces naturels, syndicats de rivières, entreprises, etc.). Pour cela, 10 ateliers sont prévus.

- ♦ La rencontre de lancement de la démarche s'est déroulée le 1^{er} juin 2021, avec une soixantaine de participants de tous horizons : monde économique, bailleurs, associations, institutionnels...

Des 1ers enjeux partagés autour de l'acquisition des connaissances et de la planification du territoire ont émergé de cette session de travail.

- ♦ Un 2^{ème} échange avec les mêmes partenaires s'est tenu le 16 septembre 2021 et a conduit à travailler la question de l'acculturation autour de la biodiversité. Des premières actions ont ainsi été identifiées.

- ♦ Un atelier a été organisé fin 2021, entre les agents de l'agglomération afin d'aborder la question de la prise en compte de la biodiversité dans les missions portées par chacun.

- ♦ Une 3^{ème} rencontre multipartenariale, autour des enjeux de planification du territoire, sera organisée début 2022.

- ♦ Des ateliers sont également prévus en 2022 avec les habitants du territoire sur la question du rôle qu'ils peuvent jouer pour la préservation de la biodiversité.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Finalisation de la Stratégie Territoriale de la Biodiversité.

LA CO-ORGANISATION DES 11ÈMES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **2 600 participants** (800 en présentiel et 1 800 en distanciel)
- ➔ Plus de **60 ateliers et conférences** en présentiel et distanciel
- ➔ **7 thématiques**
- ➔ Des Assises Outre-Mer

ZOOM

ORGANISATION D'UN MARCHÉ PAYSAN

Afin de promouvoir les producteurs locaux du territoire dans le cadre des assises de la biodiversité, le parvis du théâtre de Sénart a été transformé en marché du soir, le mercredi 3 novembre, pour les accueillir et leur permettre de vendre leurs produits locaux.



LE CONTEXTE

Les Assises Nationales de la Biodiversité sont un événement national annuel qui permet un regard croisé entre l'État, les collectivités, la société civile et l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels, associatifs. Elles visent à faire émerger les meilleures pratiques, les mutualiser et à produire des outils au service de la politique régionale, nationale, voire internationale visant à la préservation de la Biodiversité. Elles sont organisées par la SAS IDÉAL Connaissances, l'association des EcoMaires de France et l'Office Français pour la Biodiversité.

Cette année, les 11^{èmes} Assises Nationales de la Biodiversité se sont déroulées sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, les 03 et 04 novembre, au théâtre Sénart et à l'hôtel d'agglomération de Lieusaint, avec l'implication et le soutien financier de la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Les ateliers

En tant que partenaire, Grand Paris Sud a proposé 2 ateliers. Le 1^{er} en présentiel s'est inscrit dans la thématique de la protection et de la reconquête de la biodiversité autour de la présentation du projet de préservation et de valorisation du Cirque de l'Essonne.

Le 2nd en distanciel s'est inscrit dans la thématique « mobilisation et implication des citoyens » autour de la présentation de la démarche d'élaboration de la Stratégie Territoriale de la Biodiversité.

➔ Les visites

Une visite du Cirque de l'Essonne a également été organisée en lien avec le Département de l'Essonne et le SIARCE.

➔ La webTV

Une WebTV à destination du grand public a été proposée pour la 1^{ère} fois cette année. L'occasion de rendre accessible des vidéos, témoignages et interviews proposés par les acteurs du territoire.

AMÉNAGEMENT DU CIRQUE DE L'ESSONNE

CHIFFRES CLÉS

➔ **90 000 €** de subventions supplémentaires obtenues dans le cadre du plan de relance Biodiversité de l'État

➔ **677 409,52 € TTC** dépensés en 2021 pour finaliser le nettoyage

➔ **2 571 tonnes** de déchets évacués en 2021

➔ **5 560 m²** acquis en 2021 et **12 121 m²** en projet d'acquisition



ZOOM

LE JARDIN PARTAGÉ DES AMIS DU CIRQUE DE L'ESSONNE

Ce jardin existant, à l'initiative d'habitants riverains et situé sur la pointe de Lisses, a été préservé du nettoyage. Son existence et son statut seront prochainement régularisés avec les communes et la Communauté d'agglomération.

Une association est par ailleurs en cours de création pour sa gestion.

LE CONTEXTE

Suite au « plan programme 2017 / 2023 » élaboré par le CAUE91 et validé par la communauté d'agglomération, le Département de l'Essonne, le SIARCE et les villes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé, une convention cadre de nature en ville a été signée le 28 mai 2018 entre l'ensemble de ces partenaires. Cette convention a permis de lancer les études pour un vaste projet de préservation et de valorisation du Cirque de l'Essonne avec pour ambition de :

- Favoriser l'ouverture et la lisibilité du site.
- Rendre le site aux habitants en favorisant la mixité des usages.
- Reconquérir cet espace naturel et gérer la mosaïque des milieux naturels remarquables.
- Valoriser l'activité agricole du site.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Finalisation du nettoyage

Sur les secteurs sous maîtrise d'ouvrage de la CA Grand Paris Sud, le nettoyage complet des terrains suite aux occupations illégales s'est terminé en mars 2021 et la démolition d'une ruine fin 2021.

➔ Poursuite des acquisitions

Les démarches entreprises pour acquérir les parcelles permettant de réaliser une partie des cheminements prévus au projet se sont poursuivies en 2021.

➔ Validation de la phase PRO et lancement du marché de travaux

Suite au COPIL du 25 février 2021 et aux échanges qui s'en sont suivis, le marché de travaux d'aménagement pour la préservation et la valorisation du Cirque de l'Essonne sous maîtrise d'ouvrage GPS a pu être lancé en août 2021.

➔ En complément, des **études sur les zones humides** ont été lancées sous maîtrise d'ouvrage du SIARCE

➔ Lancement d'une **étude d'opportunités de diversification et de développement de l'activité agricole**

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Lancement des travaux sous maîtrise d'ouvrage de GPS 2^{ème} trimestre 2022 pour une première phase de chantier.

➔ Finalisation des études du projet sous maîtrise d'ouvrage du SIARCE.

PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS RÉGIONAUX

CHIFFRES CLÉS

➔ **5 300 ha** de forêts et d'espaces semi-naturels dont 3713 classés en Espaces Naturels Sensibles

➔ **120 000 €** annuels de contribution financière au fonctionnement des espaces naturels régionaux gérés par l'Agence des Espaces Verts

ZOOM

L'ESPACE DE BIODIVERSITÉ DE LA CLÉ DE SAINT-PIERRE

La gestion de l'Espace de Biodiversité de la Clé de Saint-Pierre a été rétrocédée à Grand Paris Sud en octobre 2021.



LE CONTEXTE

Face aux enjeux climatiques et aux menaces pesant sur la biodiversité et sur la qualité de vie des citoyens, les collectivités territoriales se doivent d'agir. La préservation et la valorisation des espaces naturels de Grand Paris Sud représentent donc un des objectifs que s'est fixé le territoire pour limiter les impacts du changement climatique, lutter contre la perte de biodiversité et améliorer le cadre de vie.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Les espaces naturels régionaux

Une nouvelle convention de participation financière, pour 3 ans, a été signée le 27 avril avec l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France.

La visite de terrain annuelle des espaces naturels régionaux du territoire (forêt de Saint-Eutrope, forêts de Rougeau-Bréviande et Allée Royale) s'est déroulée le 20 septembre 2021.

En complément, une visite grand public du Bois de Saint-Eutrope s'est déroulée le 19 juin et une visite de la forêt de Bréviande a été organisée le 13 octobre pour une présentation des travaux et coupes en cours et à venir.

➔ Vers une animation autour de la Forêt de Sénart

Suite au constat du dysfonctionnement de la gouvernance actuelle autour du massif forestier de Sénart, un échange partenarial s'est engagé entre l'ONF, le Département de l'Essonne et les deux communautés d'agglomération, Grand Paris Sud et l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Dans ce cadre, les collectivités et l'ONF s'accordent sur la prise en charge conjointe d'un poste d'animateur (0,5 ETP) dédié à la finalisation d'un projet de territoire, à la formalisation d'une nouvelle charte forestière du massif et surtout à l'animation d'une nouvelle gouvernance, plus efficace et opérationnelle.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Poursuite de la convention de participation au fonctionnement des espaces naturels régionaux

➔ Finalisation de l'accord avec l'ONF, le Département de l'Essonne et la CAVYVS autour du massif forestier de Sénart

LA GESTION DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUTAIRES



CHIFFRES CLÉS

- ➔ **772 ha** d'espaces verts et de nature gérés par la collectivité
- ➔ **13** boisements
- ➔ **11 300** arbres d'alignement et 8 arbres remarquables
- ➔ **176** nichoirs à mésanges

ZOOM

MISE EN PLACE DE LA GESTION CENTRALISÉE DE L'ARROSAGE À GRIGNY

Concerne 58 postes d'arrosage. L'objectif est de réaliser des économies d'eau (arrosage au plus juste adapté aux conditions météo et à la disponibilité de la ressource et sauvegarde des investissements) mais aussi d'économiser le temps homme.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud s'attache, à travers, ses régies et ses prestataires à entretenir les espaces pour lesquels elle est compétente de manière à respecter l'environnement et la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires y est notamment proscrit et les principes d'une gestion écologique sont respectés. La valorisation des actions mises en œuvre au quotidien ainsi que des projets de la collectivité en termes de préservation de la Biodiversité se fait, depuis, 2020, à travers la reconnaissance du territoire en tant que Territoire Engagé pour la Nature.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

- ➔ **Projet Smart Canopée** : dans le cadre de **TIGA**, **implantation expérimentale de mobilier végétalisé** ayant pour objectif principal de lutter contre les îlots de chaleur urbains et de favoriser le lien social. Deux corolles ont été installées sur le parvis situé devant la mairie de Savigny-le-Temple, une devant la mairie de Combs-la-Ville, une dans l'enceinte de l'Université d'Évry et l'installation des 2 dernières est envisagée autour de la gare d'Évry-Courcouronnes.
- ➔ **Eco-pâturage dans le parc Bataille à Évry-Courcouronnes : convention d'hivernage avec** l'entreprise Ecomouton pour un placement de 28 moutons sur le parc Bataille entre janvier et mars.
- ➔ **Poursuite des 2 protocoles de sciences participatives à destination des agents gestionnaires, mis en place depuis 2018** : Participation d'une quinzaine d'agents.
- ➔ Installation d'un **parcours pédagogique** au parc écopaysager de la Clé-de-Saint-Pierre.
- ➔ Propositions de **plans de gestion** durables sur le parc de Tigery et le parc François Mitterrand à Saint-Pierre-du-Perray.
- ➔ Mise en place d'une équipe **gestion de l'arbre**.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Finalisation de la cartographie des espaces verts (délimitation et type de gestion).
- ➔ Finalisation de l'homogénéisation des pratiques de gestion à l'échelle du territoire
- ➔ Mise en œuvre d'éventuelles actions du futur schéma directeur de la Biodiversité

2.4 – SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



GRAND PARIS SUD : TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION (ENR&R)

CHIFFRES CLÉS

➔ Sites épuratoires :

- ♦ Production de biométhane attendue : **130 à 160 Nm³/h**
- ♦ Récupération de chaleur sur les eaux usées : **4 GWh/an**

➔ Projets de datacenters :

- ♦ Valorisation énergétique identifiée : **45 GWh/an mobilisables**

ZOOM

SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION AVEC GRDF

- ➔ Regroupe 16 communes du territoire
- ➔ Prise d'effet le 1^{er} janvier 2021
- ➔ Objectifs traduits dans ce nouveau contrat : renouveler les canalisations vétustes (fonte ductile et cuivre), renforcer la sécurité des installations, **développer des installations de biométhane et stations de ravitaillement GNV et bioGNV**, favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi de proximité.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud s'est fixé des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire, avec notamment une multiplication par 5 de la production d'ici 2030 par rapport à 2013.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Lancement du schéma directeur de production d'énergies renouvelables et de récupération

Cette étude vise à identifier les différentes opérations pouvant être mises en œuvre sur le territoire, par Grand Paris Sud en tant que producteur d'EnR&R, mais également par les autres acteurs privés et publics. Il s'agit ainsi de définir un plan d'actions concrètes sur plusieurs années sur l'ensemble du territoire pour accélérer la création de projets d'EnR&R. Le lancement de la mission fin 2021 aura une durée d'un an.

➔ Avancement du projet de valorisation énergétique des sites épuratoires / Création de la SPL

La SPL Confluence Seine Essonne Énergie, détenue à 72% par Grand Paris Sud et à 28% par le SIARCE, a été créée début juillet 2021. Elle permet de mutualiser la gestion de deux stations d'épuration voisines : la station d'Évry-Courcouronnes, propriété de Grand Paris Sud, et la station EXONA, qui appartient au SIARCE.

Elle vise également à produire du biométhane à partir des boues issues des eaux usées et à récupérer de la chaleur sur les eaux traitées pour alimenter en chaleur le process du site. Pour cela, les travaux sur le site devraient commencer début 2022.

➔ Réalisation d'études de valorisation de chaleur fatale

Deux projets de datacenters sont en cours pour une implantation à Lisses ainsi qu'à Corbeil-Essonnes/Le Coudray-Montceaux. Des études ont été menées afin d'identifier les débouchés de valorisation de leur chaleur fatale.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ 1^{ère} phase du schéma directeur de production d'EnR&R : audit du territoire (acteurs, projets, financements, ...)
- ➔ Lancement des travaux d'optimisation énergétique et d'injection de biométhane sur la station d'épuration Confluence prévu début 2022

LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE RÉSEAUX DE CHALEUR

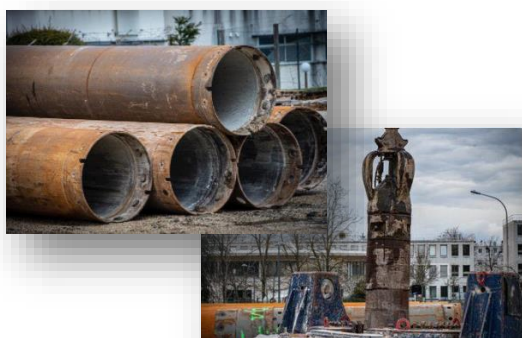
CHIFFRES CLÉS

- ➔ GPSEP – Évry-Courcouronnes :
 - **52km** de réseau
 - **25 000** équivalent-logements raccordés au réseau
- ➔ Grand Parc – Bondoufle :
 - **2km** de réseau
 - **800** logements raccordés au réseau

ZOOM

LABELLISATION ECORÉSEAU DE CHALEUR POUR LE RÉSEAU GPSEP

Ce label récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social. Ce label Ecoréseau de chaleur a été attribué au réseau Grand Paris Sud Énergie Positive et remis officiellement à Grand Paris Sud le 7 décembre 2021.



LE CONTEXTE

Le développement des réseaux de chaleur constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs fixés dans le PCAET, grâce à sa capacité à mobiliser des énergies renouvelables et de récupération à grande échelle.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ **Réalisation d'études d'opportunité ou faisabilité de création de réseaux de chaleur**

Le schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid, finalisé fin 2019, a permis d'identifier les différentes zones à enjeux sur le territoire. Plusieurs études ont été menées afin d'identifier les opportunités de déployer de nouveaux réseaux de chaleur à Moissy-Cramayel, Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Villabé, Étiolles et Savigny-le-Temple.

➔ **Raccordement du Centre Hospitalier Sud Francilien**

Des travaux ont été menés afin de raccorder l'hôpital Sud Francilien au réseau de chaleur GPSEP déployé à Évry-Courcouronnes. La mise en service est effective depuis novembre 2021 et permettra de substituer du gaz par des EnR&R.

➔ **Augmentation des capacités de production d'EnR à Bondoufle**

Des travaux ont été conduits dans la chaufferie centrale du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle. Cela a permis d'ajouter des outils de production de chaleur (bois et gaz) et de procéder à des réglages pour améliorer les performances.

➔ **Forage du puits de géothermie GPSEP**

Les travaux de création de l'installation de géothermie du réseau de chaleur GPSEP se sont poursuivis en 2021, avec la réalisation du forage des 2 puits jusqu'à 1600 m de profondeur. La mise en service interviendra début 2023 après l'installation des pompes à chaleur.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR (2022 – 2023)

- ➔ Mise en service début 2023 de l'installation de géothermie profonde du réseau GPSEP
- ➔ Projets de développement du réseau GPSEP à Évry-Courcouronnes : quartier Les Horizons, Pôle de Vie/Génopôle
- ➔ Faisabilité de la création du réseau chaleur de Chanteloup à Moissy Cramayel
- ➔ Poursuite des analyses pour créer un nouveau réseau de chaleur à Corbeil-Essonnes, Villabé et Le Coudray-Montceaux

L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **63 bâtiments** évalués dans le schéma directeur de rénovation énergétique du patrimoine bâti
- ➔ **34 bornes** de recharge pour véhicules électriques déployées dans 8 équipements communautaires

ZOOM

ANIMATION DU RÉSEAU ÉNERGIES FLUIDES GRAND PARIS SUD

Créé fin 2019, ce réseau, animé par Grand Paris Sud, permet d'échanger avec les 23 communes du territoire sur les connaissances et les différents moyens d'action en matière d'optimisation énergétique sur nos patrimoines respectifs (bâtiments, espaces publics).



LE CONTEXTE

Face à l'augmentation régulière du prix des énergies, au développement de la mobilité propre et à une réglementation de plus en plus exigeante (Décret Tertiaire), l'optimisation énergétique du patrimoine devient une nécessité pour tous et surtout pour la collectivité qui se doit d'être exemplaire pour contribuer à l'effort collectif du consommer mieux et consommer moins.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Mise en place d'outils de suivi des consommations de fluides (bâtiments et éclairage public)

La donnée est l'enjeu clé pour une connaissance précise du patrimoine. Un dispositif a ainsi été configuré pour suivre les consommations d'électricité, de gaz et de chauffage urbain : les données sont collectées, traitées puis exploitées, dans un objectif de réduction des consommations énergétiques.

➔ Achat d'électricité verte « locale » : choix d'un site d'expérimentation

L'ensemble du patrimoine communautaire (bâtiments et éclairage public) est alimenté en électricité d'origine renouvelable.

Depuis 2021, l'agglomération va plus loin. Le nouveau marché du SIPPEREC, dont l'électricité provient de 3 parcs éoliens en France (Aude, Marne et Charente-Maritime), alimente 1 bâtiment de Grand Paris Sud éligible techniquement : l'École de Théâtre de la Ferme du Bois Biard à Évry-Courcouronnes.

➔ Lancement du schéma directeur de la rénovation énergétique du patrimoine bâti communautaire

Ce schéma directeur aura pour but d'identifier tous les gisements d'économies d'énergies possibles parmi une soixantaine de bâtiments communautaires concernés via des travaux, des réglages d'installations, des écogestes et autres actions de performance énergétique. L'étude a été lancée en 2021.

➔ Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques

Une 1^{re} vague de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques a été menée en 2021 dans des pépinières d'entreprises, au centre technique communautaire de Lisses et à la Maison de l'Environnement.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Transversalités inter-directions sur l'optimisation énergétique du patrimoine pour les agents concernés (guide des procédures fournisseurs d'énergie et gestionnaires de réseaux, informations, etc.).
- ➔ Finalisation du schéma directeur de la rénovation énergétique du patrimoine bâti communautaire

AMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE RAYMOND-QUENEAU DANS LA GRANDE HALLE (DITE FREYSSINET) À RIS-ORANGIS

CHIFFRES CLÉS

➔ Objectifs :

- ♦ **Réduction des consommations de 53%** par rapport à un bâtiment-type équivalent
- ♦ **Diminution des déperditions thermiques de 43%** par rapport à un bâtiment-type équivalent
- ♦ Équivalence au label BBC Rénovation Effinergie

➔ Bâtiment de **501 m²** de planchers sur rez-de-chaussée dont **101 m²** créés en mezzanine partielle

➔ 2 909 000 € HT soit **3 491 000 € TTC** d'enveloppe financière prévisionnelle



Perspective de la future façade Sud, côté Rue Eugène Freyssinet et parvis

LE PROJET

Le projet porte sur :

- La restauration et la valorisation du patrimoine emblématique du site
- Une offre culturelle de qualité dans le cadre du réseau des médiathèques
- Le respect des caractéristiques architecturales du bâtiment initial
- L'amélioration et l'aménagement d'un bâtiment existant afin de le rendre accessible à tous
- L'optimisation des besoins énergétiques.

Un cahier des charges environnementales a été établi et intégré aux marchés de travaux, en reprenant les cibles de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), permettant une équivalence du label BBC Rénovation Effinergie.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

Les travaux ont démarré en juillet 2021.

➔ **Relation du bâtiment avec son environnement immédiat** par l'orientation côté sud de la façade principale vitrée, par la réalisation d'une façade opaque côté voie ferrée (RER D) et par le positionnement du jardin de lecture au Sud-Est.

➔ **Isolation importante de l'enveloppe du bâtiment** par 17 cm en façade (type métisse issu de la filière recyclage du coton), par une mousse de verre cellulaire en toiture (inaltérable et issue du recyclage du verre de pare brises de voitures).

➔ **Raccordement au réseau de chaleur des Docks de Ris utilisant la géothermie**, traitement d'air intérieur par double flux avec récupération de calories et plancher chauffant basse température au rez-de-chaussée.

➔ **Utilisation de matériaux de finition intérieure avec très faible émission de polluants** : sol, peinture, faux-plafonds étiquetés A+ et mobiliers classés « Ecodecode EC1 ».

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Livraison du nouvel équipement à la fin de l'année 2022, après 15,5 mois de travaux

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIENNE



CHIFFRES CLÉS (AU 1^{ER} OCTOBRE 2021)

- ➔ 794 nouveaux ménages conseillés, dont 255 rendez-vous personnalisés et 46 visites à domicile avec évaluation énergétique
- ➔ 30 copropriétés accompagnées dont 11 en accompagnement approfondi
- ➔ 5 balades thermiques
- ➔ 4 cafés de la rénovation en visio-conférence
- ➔ Près de 400 personnes sensibilisées et informées lors d'animations « grand public »
- ➔ 22 emprunts de caméra thermique

ZOOM

LA FRESQUE DU CLIMAT

Il s'agit d'un nouveau type d'atelier ludique, participatif et créatif, pour comprendre les effets de l'activité humaine sur l'écosystème terrestre et leurs enjeux environnementaux.

Les conseillers de l'ALEC sont formés à l'animation des fresques afin de sensibiliser différents publics sur les enjeux et les mécanismes du réchauffement climatique.

5 fresques ont été programmées en 2021 en présentiel et en distanciel, à destination du grand public mais également de collectivités locales.

LE CONTEXTE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Sud Parisienne (ALEC), association créée en 2011, est présidée et subventionnée par l'agglomération. Pôle d'expertise et de conseil, lieu d'échange et de mise en réseau, L'ALEC constitue son « bras armé » dans la mise en œuvre d'actions de transition énergétique de proximité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Bilans des actions 2021

Accompagnement des particuliers et des copropriétés

L'ALEC, en tant que structure du réseau ADEME « FAIRE » (*Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Énergétique*), apporte quotidiennement des informations et **conseils gratuits, neutres et indépendants** aux particuliers et aux conseils syndicaux pour leurs projets de rénovation énergétique. Un **accompagnement personnalisé et approfondi** est proposé sur les aspects techniques mais également financiers (évaluation énergétique du logement, analyse de devis, cahiers des charges, contrats de chauffage, aides financières mobilisables...).

Des **actions de sensibilisation et de dynamisation des projets** sont réalisées tout au long de l'année : animations « écogestes », balades thermiques, conférences, visites, cafés de la rénovation, prêt de matériel (caméra thermique, kit éco-responsable).

L'ALEC est partenaire de l'agglomération dans l'organisation des différentes éditions du **Défi des Familles à Énergie Positive**.

Accompagnement des collectivités

L'ALEC est un soutien de proximité à la mise en œuvre des politiques stratégiques de l'agglomération (Plan Climat-Air-Énergie Territorial, Programme Local de l'Habitat...).

L'ALEC joue un rôle de mobilisation des collectivités sur les enjeux énergie-climat à travers des sessions de formation et d'ateliers auprès des élus et des agents.

➔ Mise en œuvre du SARE en 2021

L'année 2021 a été marquée par le transfert des co-financements historiques de l'ADEME vers le programme Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) SARE « *Service d'accompagnement à la rénovation Énergétique* » dans un objectif de massifier davantage les travaux de rénovation énergétique des logements. Les demandes des ménages ont progressé de +100% par rapport à 2020 qui était déjà une année en forte augmentation.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Déploiement national du Service Public de la Rénovation de l'Habitat à partir du 1^{er} janvier 2022
- ➔ Opération test de suivi des consommations électriques de ménages ciblés

LA 2ÈME ÉDITION DU PRIX CLIMAT DE GRAND PARIS SUD

ZOOM

RETOUR SUR LE LAURÉAT DU 1^{ER} PRIX CLIMAT DE GRAND PARIS SUD

Lauréats de la 1^{ère} édition avec leur projet Alimen'Terre, les étudiants de l'UPEC ont pu accompagner l'école Dulcie September à Grigny, dans la création d'un potager pédagogique.

ZOOM

CLASSEMENT COMPLET DE LA 2ÈME ÉDITION DU PRIX CLIMAT DES ÉCOLES

- ❶ **Limitons les déchets** (collège l'Ermitage à Soisy-sur-Seine)
- ❷ **Réduire, réutiliser, recycler, trier les déchets** (école Ordener à Ris-Orangis)
- ❸ **Ex-aequo : coin zen et aquaponie** (lycée G. Brassens à Évry-Courcouronnes)
- ❹ **Ex-aequo : éco-pâturage** (collège C. Claudel à St-Pierre-du-Perray)
- ❺ **Potager bio, local et coopératif** (école D. Clary à Savigny-le-Temple)
- ❻ **Trions pour mieux recycler !** (collège L. Armand à Savigny-le-Temple)



LE CONTEXTE

Pour la deuxième année consécutive, Grand Paris Sud, en partenariat avec le WWF France, a souhaité mettre à l'honneur les acteurs du territoire qui s'investissent dans la transition écologique en leur décernant un prix récompensant une initiative menée dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'alimentation, de la nature en ville, des déchets ou de l'eau.

Cet appel à projets comprend deux catégories :

- ♦ **Le Prix climat**, ouvert aux acteurs du territoire de Grand Paris Sud : habitants, étudiants, associations,...
- ♦ **Le Prix climat des écoles**, destiné aux écoles primaires, collèges et lycées du territoire.

Pour cette deuxième édition, seul le Prix Climat des écoles a été mis à l'honneur.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ L'appel à candidatures, du 5 novembre 2020 au 1^{er} mars 2021

6 dossiers ont été déposés pour le Prix climat des écoles : 2 par des écoles élémentaires, 3 par des collèges et 1 par un lycée. Au regard de l'intérêt de chacun d'eux, ces 6 projets ont été retenus finalistes.

➔ Le vote du public pour les 6 projets finalistes, du 9 mars au 3 mai

Le public a été invité à voter en ligne pour son projet favori. Au total, ce sont plus de **1 900 votes** qui ont été attribués. Le nombre de votes recueillis a permis d'attribuer une note aux projets.

➔ La tenue d'un jury le 21 mai 2021

Un jury, composé de 2 élus de l'agglomération, d'un représentant du WWF France et de 2 représentants de la société civile, a attribué une note à chaque projet.

Un classement final a été établi sur la base des notes du public et du jury, chacune comptant pour 50%.

➔ La remise des prix

Les lauréats ont reçu un prix monétaire, afin de les aider à concrétiser leurs projets : 1 000€ pour le 1^{er}, 500 € pour le 2^{ème} et 500 € pour les 3^{ème} prix (2 établissements ex-aequo).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Poursuivre le soutien et la valorisation des initiatives des acteurs du territoire

LE DÉFI DES FAMILLES À ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

LES RÉSULTATS DE LA 4ÈME ÉDITION 2020/2021

- ➔ **26 familles** participantes
- ➔ **3 événements** (deux en visioconférence et un en présentiel)
- ➔ Des **ateliers par équipe** en visioconférence
- ➔ **13,5% d'économie d'énergie** réalisée en moyenne par famille (contre 10% au niveau national), **soit plus de 337 € économisés** sur la facture annuelle et 14% de gaz à effet de serre économisés par an
- ➔ Grand Paris Sud classé en **8ème position** des 41 territoires engagés en France



LE CONTEXTE

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, Grand Paris Sud a souhaité relancer le Défi des Familles à énergie positive, pour une 4^{ème} édition.

Ce concept ludique et convivial permet d'accompagner les habitants à réduire la facture énergétique de leur logement. L'objectif est de réaliser au moins 8% d'économie d'énergie via les gestes du quotidien (aucun investissement financier ni travaux ne sont requis). Pour cela, les familles sont accompagnées tout au long du défi par Grand Paris Sud ainsi que la conseillère info énergie de l'ALEC Sud Parisienne.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Bilan de l'édition 2019/2020

Lors de cette 4^{ème} édition, le Défi a mobilisé 26 familles, regroupées en 6 équipes et représentant 11 communes du territoire.

En respect des contraintes sanitaires, les 2 premiers temps forts du défi (lancement et mi-parcours) se sont déroulés en visio-conférence, avec une belle participation des familles.

Pour créer, malgré ce distanciel, une dynamique collective et une cohésion au sein des équipes, des ateliers par équipe ont été organisés en visioconférence, avec succès également.

L'évènement de clôture a, quant à lui, pu être organisé en présentiel début juin 2020, à la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud.

➔ Lancement de l'édition 2021/2022

Un nouvel appel à volontaires pour participer à la 5^{ème} édition du Défi a été lancé en septembre 2021.

Ce sont 36 familles qui se lanceront dans cette nouvelle édition.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Poursuivre la dynamique en faveur d'une baisse des consommations d'énergie et de la rénovation des logements, en s'appuyant sur l'effet déclencheur de la participation au Défi des Familles à Énergie Positive

2.5 – LA GESTION DES DÉCHETS



LES ACTIONS MENÉES DANS LE DOMAINE DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS

➔ **160 000 tonnes** de déchets ménagers et assimilés collectées en 2020 par l'agglomération (hors territoire du SIVOM)

➔ Valorisation Organique : 11% /
Valorisation Matière : 20% /
Valorisation Énergie : 58% /
Enfouissement : 11%

ZOOM

LANCEMENT DU 1ER SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC À CORBEIL-ESSONNES

Ce site a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre Grand Paris Sud, l'association Bakakaka et la commune de Corbeil-Essonnes.



En 6 mois, 22 foyers impliqués, 1 000 kg de déchets organiques détournés de la poubelle d'ordures ménagères et 65 kg de compost récoltés.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Attribution de nouveaux marchés de collecte des déchets contribuant à la transition écologique

- Les circuits de collecte ont été optimisés pour réduire le kilométrage parcouru par les camions. À partir de 2023, les nouveaux marchés permettront une réduction des km de 126 000 km/an. Cela correspond à un gain de 290 t de CO2 par an soit la consommation annuelle en électricité de 500 foyers.
- Les motorisations des camions de collecte ont évolué pour utiliser des carburants alternatifs au gazole. Ainsi la majorité de la flotte de camions fonctionnera à partir de 2023 au carburant oléo100 produit à base de colza dans le département 77.

➔ Promotion du compostage

Le déploiement des composteurs individuels a été intensifié grâce à des actions de promotion du compostage à destination des ménages. La distribution des composteurs s'effectue autour d'un temps fort d'échanges et de formation avec les habitants dans le cadre d'un « atelier compost ». Ce sont ainsi plus de 50 ateliers qui ont été organisés jusqu'au mois d'octobre 2021.

➔ Lancement d'une étude préalable à l'instauration du tri à la source des biodéchets – Appel à projet ADEME

L'étude doit permettre d'évaluer l'opportunité et les conséquences d'instaurer un dispositif de tri à la source des biodéchets incluant une collecte séparée de ces derniers, d'un point de vue technique, économique et organisationnel.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➔ Lancement du PLPDE (Programme Local de Prévention des Déchets et de l'Énergie) qui consiste en la mise en œuvre, avec les acteurs du territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire.

➔ Renouvellement de la flotte de camions de la régie de collecte par des véhicules fonctionnant avec des biocarburants

3 - LA MOBILISATION ET L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE



ADOPTION DES GRANDS PRINCIPES EN MATIERE DE PARTICIPATION CITOYENNE



ZOOM **LE CONSEIL DE** **DÉVELOPPEMENT**

Le CODEV est une instance citoyenne indépendante constituée de citoyens concernés et volontaires issus des diverses composantes de l'agglomération Grand Paris Sud.

La délibération du 29 juin 2021 précise les missions du CODEV et ses moyens d'action, traduisant la volonté des élus d'en faire une instance partenaire de l'agglomération essentielle à la participation citoyenne.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud a la volonté d'appuyer et d'amplifier les initiatives du territoire en matière de participation citoyenne, à travers une politique de démocratie participative qui, d'une part, répond à la fois aux enjeux sociétaux de notre époque et, d'autre part, amplifie et soutient les initiatives du bloc communal.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➡ Une délibération a été adoptée lors du Conseil communautaire du 29 juin 2021, posant les principes et un cadre d'intervention dans la perspective d'associer la société civile concernée à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, s'appuyant sur une cartographie partagée des acteurs et selon des modalités opérationnelles à inventer.

La participation citoyenne doit être une constante à rechercher dans la mise en œuvre des politiques publiques, et a fortiori en matière de transition sociale et écologique.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➡ Mise en œuvre d'une action spécifique sera axée autour de l'agriculture et l'alimentation

UNE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **8 AMAP, 7 cueillettes à la ferme, une dizaine d'artisans locaux** recensés
- ➔ **146 membres** du groupe Facebook « Mangeons mieux à Grand Paris Sud »
- ➔ **7 vidéos** « Comment réduire ses déchets ? »

ZOOM

LES TUTOS « COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ? »

Des vidéos sont mises en ligne pour apporter aux habitants du territoire tous les conseils utiles pour bien composter leurs déchets chez eux.



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Manger mieux et local à Grand Paris Sud

La valorisation « au long court » des artisans et producteurs locaux s'opère via les outils de communication de l'agglomération : portraits dans le journal, page dédiée et carte des adresses disponibles sur le site web pour consommer local, reportage filmé ou photos sur les comptes réseaux sociaux.

Par ailleurs, un lien est fait avec le service événement qui intègre cette offre locale dans les événements organisés par le territoire.

En partenariat avec les artisans et producteurs locaux, l'agglomération propose régulièrement des offres packagées (box aux 3 saveurs, box zéro déchet,...).

Enfin, chaque mois de décembre, un temps fort de valorisation des commerces et circuits courts est organisé à travers un calendrier de l'avent avec des lots à gagner.

➔ Création d'un groupe Facebook « Mangeons mieux à Grand Paris Sud »

Ce groupe a été lancé en mai 2021, dans l'idée de permettre aux membres de partager leurs trucs et astuces, leurs bons plans (marchés, découvertes de fermes bio et locales...) du territoire.



LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Lancement du nouveau site web de l'agglomération, conçu en intégrant les enjeux en matière de sobriété numérique

LES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **10 000 visiteurs** sur le site de la Maison de l'Environnement (*impact crise sanitaire*)
- ➔ **6 manifestations publiques** organisées sur le site
- ➔ **3 cycles d'ateliers formations** (permaculture, jardins partagés et mare) à Ris-Orangis et Combs-la-Ville
- ➔ **11 espaces thématiques** permanents d'explication et de démonstration (biodiversité, apiculture, jardinage, eaux, habitat écologique, parc animalier...)



ZOOM

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT LAURÉATE DU BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Le projet porte sur la restauration de la mare pédagogique et l'installation d'une caméra qui filmiera sous l'eau, la vie de la mare 24h/24h.



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Des manifestations thématiques sur le site de la Maison de l'Environnement :

- « *Un dimanche à la Maison de l'Environnement* » pour la Fête de la Nature
- « *Agir* », une invitation à l'action pour changer notre avenir
- « *Portes ouvertes au rucher* » pour approcher les abeilles... au plus près.
- 5 animations « *Histoire du site* »
- « *Les Escapades* » avec les communes et les acteurs du territoire de Cesson et Vert-Saint-Denis
- « *La fête des possibles* » avec Alternatiba-Sénart-77 et ses partenaires pour rendre visibles les initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire.

➔ Des animations lors des événements communaux :

- Semaine Européenne du Développement Durable à Lisses
- « *Une naissance – un arbre* » à Saint-Pierre-du-Perray

➔ Formation d'éducateur à l'environnement avec l'Agence Régionale de la Biodiversité et le Groupement Régional d'éducation et d'Information sur la nature et l'Environnement.

➔ Partenariat avec l'IUT de Sénart, avec accueil des étudiants de 2^{ème} année en « Génie Biologique parcours Environnement », animations, débats.

➔ L'association « Four à Pain de Cesson Vert-Saint-Denis », rassemble des passionnés du pain qui proposent des actions sur le site pour la promotion de la fabrication de pain cuit au feu de bois, l'expérimentation et l'acquisition de savoir-faire.

➔ Partenariat avec la Maison des Loisirs et de la Culture de Cesson Vert-Saint-Denis, pour l'utilisation des locaux et matériels de la Maison de l'Environnement (rucher, miellerie), à des fins d'activités pédagogiques dans le domaine de l'apiculture.

➔ Accompagnement au développement de sites de compostage partagé

Expérimentation à Corbeil-Essonnes, Évry-Courcouronnes et Ris-Orangis : étude de faisabilité, actions de sensibilisation, formation des référents de site, mise en route des sites en lien avec la Direction des Déchets de Grand Paris Sud.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Tisser de nouveaux partenariats avec des acteurs du territoire afin de multiplier les actions pédagogiques sur le site de la Maison de l'Environnement.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CHIFFRES CLÉS

➡ En 2020-2021 : **10 établissements accompagnés** (écoles, collèges, lycées)

La moitié des écoles ont obtenu la labellisation E3D de l'éducation nationale.

➡ **Sensibilisation de 400 élèves et 50 adultes** (enseignants, animateurs, agents)

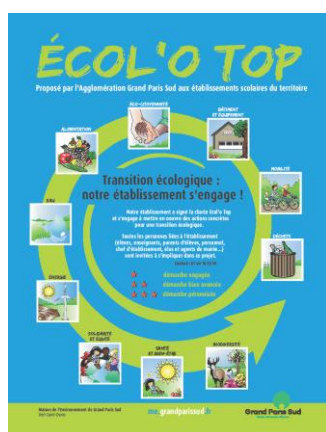
ZOOM

LE DISPOSITIF ECOL'O TOP

➡ Un accompagnement qui s'inscrit dans la durée (3 ans)

➡ Une co-construction des projets et une coopération dans leur mise en œuvre

➡ Une approche globale de la transition écologique : alimentation, bien-être, biodiversité, consommation durable, déchet, eau, énergie, équité, santé, solidarité.



LE CONTEXTE

Ecol'o TOP est un dispositif proposé depuis 2009 par le Service Éducation à l'Environnement et au Développement durable aux établissements scolaires du territoire.

L'objectif est d'accompagner les élèves et les équipes éducatives à s'engager concrètement dans la transition écologique.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➡ **Expérimentation d'un site de compostage des biodéchets en restauration scolaire à l'école Lavoisier à Lieusaint**

Réduire le volume des déchets, agir contre le gaspillage alimentaire et produire du compost de qualité pour la création de jardins pédagogiques et de coins nature, tels sont les principaux objectifs. Un projet qui implique élèves, enseignants, mais aussi l'accueil de loisirs, les équipes entretien et les ATSEM.

➡ **Autres réalisations dans le cadre d'Ecol'o Top**

- Sensibilisation des éco-délégués à la transition écologique et mobilisation afin de les rendre acteurs au sein de l'école
- Soutenir les équipes éducatives (conseil, formation des enseignants, accompagnement) dans la co-construction et la mise en œuvre de leur plan d'action
- Aménagement d'espaces de biodiversité, création d'un jardin mandala et d'un mur végétal associé à une fresque artistique au Lycée Sonia Delaunay de Cesson
- Observation de la faune/flore grâce aux protocoles de science participative
- Adoption de fournitures scolaires éco-responsables, pique-nique et collation zéro-déchet.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

➡ Poursuite de l'accompagnement des projets en vue de réduire l'empreinte écologique des établissements scolaires

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES À LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

CHIFFRES CLÉS

➔ **643 élèves** sensibilisés aux enjeux de la préservation de l'eau et aux éco-gestes grâce à un panel d'actions proposées aux établissements scolaires du territoire



Prix lauréat du concours « un symbole de l'eau »,
dessin réalisé par Jade
École élémentaire Chantemerle à Corbeil-Essonnes



Découverte d'une zone humide
Lacs de Viry-Châtillon et de Grigny

LES ENJEUX ET OBJECTIFS

Ces actions ont pour but d'éduquer les publics à la préservation de la ressource en eau, sensibiliser à la lutte contre la pollution des milieux aquatiques, développer l'écocitoyenneté et informer sur les solutions existantes pour économiser l'eau à la maison.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ **Les Messagers de l'eau** est un dispositif porté par la régie de l'Eau Grand Paris Sud et la société Suez pour sensibiliser les élèves au cycle de l'eau, à la préservation de cette ressource et aux gestes du quotidien contribuant à ne pas la gaspiller.

Durant cette année scolaire 2020/2021, au regard du contexte sanitaire restrictif, le dispositif a été adapté au format digital. Les interventions à distance ont permis de sensibiliser plus de **300 élèves**. Dans le prolongement de ces interventions, un concours de dessin a été organisé sur la thématique « un symbole de l'eau ».

➔ **Interventions vers les élèves du primaire** : elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet pédagogique et sont coordonnées avec les enseignants. **301 élèves** du primaire ont ainsi été sensibilisés sur le grand et le petit cycle de l'eau.

➔ **Découverte d'une zone humide**, dans le cadre d'une promenade autour d'un plan d'eau.

42 collégiens ont participé à cette action qui a permis d'évoquer avec eux les pratiques de gestion des zones humides, la biodiversité de ces milieux ainsi que les conséquences de la pollution de l'eau.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Accompagner les enseignants sur le dispositif « classe d'eau »
- ➔ Créer et développer une action à destination des conseils municipaux des jeunes
- ➔ Poursuite et développement des promenades de découverte des zones humides

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AUX ÉCO-GESTES

CHIFFRES CLÉS

➔ **394 personnes et 469 familles** sensibilisées aux éco-gestes en matière de consommations d'eau



LES ENJEUX ET OBJECTIFS

Ces actions ont pour but d'éduquer les différents publics à la préservation de la ressource en eau, sensibiliser à la lutte contre la pollution des milieux aquatiques, développer l'écocitoyenneté et informer sur les solutions existantes pour économiser l'eau à la maison.

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ **Les animations de proximité** permettent de sensibiliser les publics aux éco-gestes, d'informer sur la gestion de l'eau, d'informer sur les exigences de qualité pour l'eau du robinet et de faire connaître l'exercice de la compétence « cycle de l'eau » par l'agglomération.

Environ **370 personnes** ont participé à l'animation « bar à eaux » mise en place lors d'événements organisés sur le territoire. Cette animation permet de souligner l'impact économique et environnemental de la consommation d'eau en bouteille.

En parallèle, sous le vocable « les lacs de Grigny » la direction cycle de l'eau a développé une animation qui met en évidence les techniques déployées pour aménager les berges et les plans d'eau. **24** participants adultes ont pris part à cette animation lors de la journée du développement durable.

En 2021, la crise sanitaire a continué d'entraver l'organisation des manifestations sur l'ensemble du territoire

➔ **Opérations de sensibilisation aux économies d'eau et installations de kits d'économies d'eau.**

Mandatée, par la Régie de l'eau l'association Voisin Malin a poursuivi sa mission de sensibilisation auprès de **469 familles**. Cette mission consiste à mettre en valeur les économies d'eau réalisables chez soi par une pratique des éco-gestes et à mobiliser les habitants pour faire installer un kit d'économie d'eau chez eux.

Voisin Malin est intervenu sur 4 résidences de la ville d'Évry-Courcouronnes :

- Mail des poètes : 92 logements
- Terrasses des loges : 92 logements
- Evriel : 94 logements
- Quai aux fleurs : 191 logements

Cette campagne d'information a débuté par la formation des **4** voisins qui ont réalisé la phase active « passage et sensibilisation en porte-à-porte » de cette opération.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Développer les interventions auprès des lycéens
- ➔ Poursuite avec l'association Voisin Malin les interventions en porte-à-porte sur le périmètre élargi de la Régie

SENSIBILISATION AU TRI ET À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS

- ➔ **546 habitants** sensibilisés en porte-à-porte au Square Surcouf à Grigny sur le tri des ordures ménagères, des encombrants, du verre et des textiles
- ➔ **1 981 élèves** sensibilisés en établissements scolaires au tri et à la réduction des déchets
- ➔ **109 habitants** sensibilisés en ateliers lors de la ressourcerie éphémère estivale d'Évry-Courcouronnes (réparation de vélo,..)



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Campagne de sensibilisation en porte-à-porte auprès des habitants du Square Surcouf à Grigny, avec l'association Les Voisins Malins

Une campagne de sensibilisation majeure a été conduite par la Direction du Cycle des déchets et de l'énergie aux côtés de l'association « Voisins Malins » pour accompagner les habitants du Square Surcouf aux nouvelles modalités de gestion des déchets ménagers. En effet, dans le cadre des travaux de réhabilitation des espaces publics du Square Surcouf, la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages a été externalisée, via le déploiement de 31 bornes d'apport volontaire. De plus, 2 logettes ont été créées de part et d'autre du Square, pour le stockage des objets encombrants. Ainsi, de janvier 2021 à août 2021, 546 entretiens ont été menés par les membres de l'association avec les habitants.

➔ Poursuite des ressourceries éphémères avec le REFER

Des actions de réemploi, réparation et sensibilisation ont été conduites par le REFER (Réseau Francilien des acteurs du Réemploi) en partenariat avec les acteurs associatifs locaux, les gestionnaires de logements, Grand Paris Sud et les villes d'Évry-Courcouronnes et de Savigny-Le-Temple.

À Évry-Courcouronnes, l'action a duré 8 semaines, avec 8 jours de boutique extérieure et 20 ateliers de sensibilisation. 2 153 kg d'objets collectés, 80 donateurs et 950€ de recettes sur la boutique.

À Savigny-Le-Temple, l'action en cours actuellement dure 6 semaines, avec la présence d'une boutique ouverte 12 jours et la tenue de 7 ateliers de sensibilisation.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ La formation des habitants au compostage domestique et collectif par un opérateur spécialiste du compostage

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES À L'INTERNATIONAL

ZOOM

MISSION TECHNIQUE EN MAURITANIE DANS LE CADRE DU PROJET ARENDRE

En octobre 2021, des agents des relations internationales et de la direction de la gestion de l'espace public de Grand Paris Sud ont participé, à Nouakchott, à une série d'ateliers préparatoires aux activités prévues sur le thème de l'éclairage public, qui débiteront en 2022.



LES FAITS MARQUANTS EN 2021

➔ Projet « Pour une gouvernance partagée 2 et économie circulaire »

Les activités du projet « Pour une gouvernance partagée 2 », cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères se sont poursuivies en 2021. Les villes de Kayes et Bamako (Mali), de Dakar (Sénégal), la région de Nouakchott et l'Association Mauritanienne des Communes du Sud (Mauritanie) et l'agglomération Grand Paris Sud ont ainsi participé à plusieurs échanges sur l'économie circulaire organisés notamment par l'ADEME et l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC). Une Convention d'adhésion à l'INEC a d'ailleurs été signée en mai 2021 permettant d'accompagner les partenaires du projet dans l'acculturation à l'économie circulaire. Une formation s'est tenue sur chaque territoire. L'INEC a animé la formation organisée en novembre 2021 sur Grand Paris Sud, à destination d'agents, d'élus et d'acteurs du territoire.

➔ Finalisation du PCET de Dakar

Le projet d'appui à la ville de Dakar dans l'élaboration de son PCET s'est terminé en mars 2021, avec l'organisation d'une session de clôture en ligne et l'adoption du Plan Climat Énergie Territorial par la ville de Dakar.

➔ Projet ARENDRE

Le projet d'Appui à la Région de Nouakchott pour un Développement Durable, Résilient et Équitable a débuté en septembre 2020. La direction transports, déplacements et mobilités a participé à une série de webinaires d'échanges de pratiques autour de l'élaboration du Plan de Mobilité Urbaine Durable Nouakchott. La direction de la gestion de l'espace public a été mobilisée sur les questions relatives à l'éclairage public.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS À VENIR

- ➔ Finalisation du projet « Pour une gouvernance partagée 2 », bilan et perspectives.
- ➔ Poursuite du projet ARENDRE sur les volets mobilité et éclairage public.

INDICATEURS CIT'ERGIE

INDICATEURS CIT'ERGIE		VALEUR 2019*	VALEUR 2020*
GESTION DU PATRIMOINE BÂTI	Surface du bâti géré par la collectivité	161 693 m ² SHON	193 948 m ² SHON
	Consommations énergétiques annuelles des bâtiments	30 166 731 kWh	26 404 450 kWh
	Consommations énergétiques annuelles de l'éclairage public	19 357 531 kWh	23 122 913 kWh
	Consommations énergétiques annuelles du parc automobile (y compris véhicules des régies et des bennes de collecte des ordures ménagères)	315 081 litres	277 323 litres
	Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés par an	5 442 600 kWh Cumac	9 304 200 kWh Cumac
	Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique	33%	33%
GESTION DES DÉCHETS	Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats, hors déchets municipaux)	479 kg/hab	492 kg/hab
	Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés	31%	31%
PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE	Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur de GPS Énergie Positive	28% (raccordement EnR&R en mai 2019)	51 %
	Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle	56%	66%
MOBILITÉS	Nombre de places de stationnement vélo	0,74 / 100 hab	/
	Linéaire de voiries aménagées pour les cycles (pistes le long de la voirie, bandes cyclables et couloirs bus autorisés aux vélos, zones 30, aires piétonnes)	300 km	+35,45 km aménagés par Grand Paris Sud
COOPÉRATION	Budget total annuel dédié aux projets de coopération décentralisée, en lien avec le climat, l'air et l'énergie	121 378 €	129 449 €

* Valeurs 2019 et 2020 : valeurs en année pleine

GLOSSAIRE

AAP : appel à projets

ALEC : agence locale de l'énergie et du climat

AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AMI : appel à manifestations d'intérêt

ANRU : agence nationale pour la rénovation urbaine

CEE : certificat d'économie d'énergie

CTE : contrat de transition écologique

DDT : direction départementale des territoires

EnR : énergies renouvelables

EnR&R : énergies renouvelables et de récupération

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

EPT : établissement public territorial

OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat

PADD : plan d'aménagement et de développement durable

PCAET : plan climat air énergie territorial

PLH : programme local de l'habitat

PLD : plan local de déplacement

PLPDE : programme local de prévention des déchets et de l'énergie

RECIF : rénovation des immeubles de copropriété en France

SARE : service d'accompagnement à la rénovation énergétique

SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

SCoT : schéma de cohérence territoriale

SPL : société publique locale

TIGA : territoires d'innovation – grande ambition

ZAC : zone d'aménagement concertée